

# ACINA

## Rapport d'activités 2023



Photo : Angèle Sireix



# EDITO 2023

En 2023, à l'instar des dernières années, il ne fait pas bon être étranger et précaire en France. Alors que le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre fait état de 4,1 millions de personnes mal logées, les dernières décisions législatives en la matière contribuent malheureusement à accentuer la crise actuelle. La loi Kasbarian, dite anti-squat, stigmatise les squatteurs alors que le gouvernement pousse à une réforme de la loi SRU afin de rendre moins contraignante l'obligation des communes de construire du logement social. Par ailleurs, le contexte international dramatique des derniers mois cultive les fractures et met en lumière les importants besoins d'accompagnement pour accueillir dignement les personnes fuyant des crises politiques, sociales et économiques.

Solidement attachées au motto de l'association, les équipes d'ACINA ont fait en 2023 un travail quotidien remarquable d'accompagnement social global et de lutte contre les discriminations pour offrir au public de nouveaux horizons. Le contexte complexe met en exergue toute la nécessité de ce travail, notamment à l'épreuve des JO qui se dérouleront d'ici quelques semaines et qui précarisent davantage les plus exclus.

Les salarié.es d'ACINA ont participé avec détermination aux missions d'accès aux droits du public vivant en squat et en bidonville, ainsi qu'à l'accompagnement de personnes réfugiées. Cette aventure humaine, faite d'avancées sociales et de blocages administratifs et politiques, a permis à 597 ménages d'être accompagnés, soit près de 1500 personnes. Très concrètement, notre association peut se féliciter d'avoir permis à 163 personnes de sortir de bidonville et de squat, et à 184 personnes d'accéder à un emploi ou à une formation. En tout, plus de 2000 démarches ont été réalisées à leurs côtés.

Ce travail remarquable a été réalisé alors qu'un changement de direction générale a été opéré durant l'été 2023, Suzanne de Bellescize a succédé à Sarah Berthelot.

Le conseil d'administration ainsi que tous les salariés se joignent à moi pour remercier Sarah pour son engagement sans faille depuis la création d'ACINA dont elle est l'une des fondatrices. Parmi tant d'autres qualités, nous saluons sa bienveillance, sa qualité d'écoute à toute épreuve, sa persévérance et son optimisme sans faille qui ont porté ACINA pendant ces 9 premières années. Se remémorer son passage, c'est évidemment avoir une pensée émue pour Laura Mocanu, avec qui elle a formé un binôme si précieux et dont nous déplorons cette année les cinq ans de la brutale disparition.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Suzanne de Bellescize, arrivée en août 2023, dans un contexte financier difficile pour ACINA. Ses expériences de haut fonctionnaire ainsi qu'à la Fondation de France ont déjà été utiles pour sécuriser les financements nécessaires à l'exercice de nos missions. Elle a aussi continué la mise en œuvre du plan de formation des salariés afin de pérenniser l'expertise, le dynamisme et la qualité de l'accompagnement social prôné par ACINA : un accompagnement dans le respect de la temporalité des personnes et de leurs choix.

Le conseil d'administration a fixé plusieurs ambitions à Acina pour les années à venir :

- Continuer de sécuriser les financements pour avoir les moyens de nos ambitions
- Poursuivre la formation continue indispensable aux équipes
- Développer le bénévolat pour soutenir nos actions

Il est impératif de continuer le travail engagé et d'aller toujours plus loin.

Nous remercions chaleureusement nos mécènes et partenaires opérationnels pour leur confiance et le travail réalisé en commun : votre aide est précieuse et nécessaire !

Nous espérons vous retrouver tous et toutes pour célébrer cette année les 10 ans d'ACINA, 10 années de lutte en faveur des populations les plus précaires et les plus marginalisées, pour leur permettre de faire valoir leurs droits et de s'autoriser à rêver à un futur digne.



**Inès BEDRANI**  
Présidente



Photo : Angèle Sireix

# SOMMAIRE

06 Valeurs et principes d'action

07 Équipes et gouvernance

08 Méthodes d'intervention et écosystème

11 Résultats globaux 2023

12 Formations internes et externes

14 Projets transversaux : Femmes, Enfance & Parentalité

19 Pôle juridique

25 Actions de sensibilisation et de plaidoyer

27 Visions territoriales

27 Antenne Paris

32 Antenne Essonne

38 Antenne Seine-Saint-Denis

42 Antenne Val-de-Marne

46 Antenne Val-d'Oise

50 Perspectives 2024

51 Partenaires financiers

# VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

## LE SOUTIEN PERSONNALISE VERS L'AUTONOMIE



Développer le potentiel d'autonomie de chaque personne et favoriser la liberté de choix et d'action est au coeur du travail mené par les équipes d'ACINA. Une attention particulière est accordée au fait de ne pas faire « pour » mais « avec » les personnes, afin de les outiller et les soutenir vers l'autonomie, en vue d'une insertion durable.

L'accompagnement proposé par ACINA se co-construit avec chacune des personnes, en se basant sur la valorisation de leurs expériences, talents, besoins, envies et compétences et leur pleine implication dans la formulation de leur projet de vie. Cette méthodologie vise à favoriser l'estime et la confiance en soi des personnes et à ouvrir les capacités de projection vers un avenir qu'elles sont les premières à construire.

## VALORISATION DES TRAJECTOIRES ET PARTICIPATION DES PREMIER.E.S CONCERNEES



## PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET PREVENTION DE TOUTE DISCRIMINATION



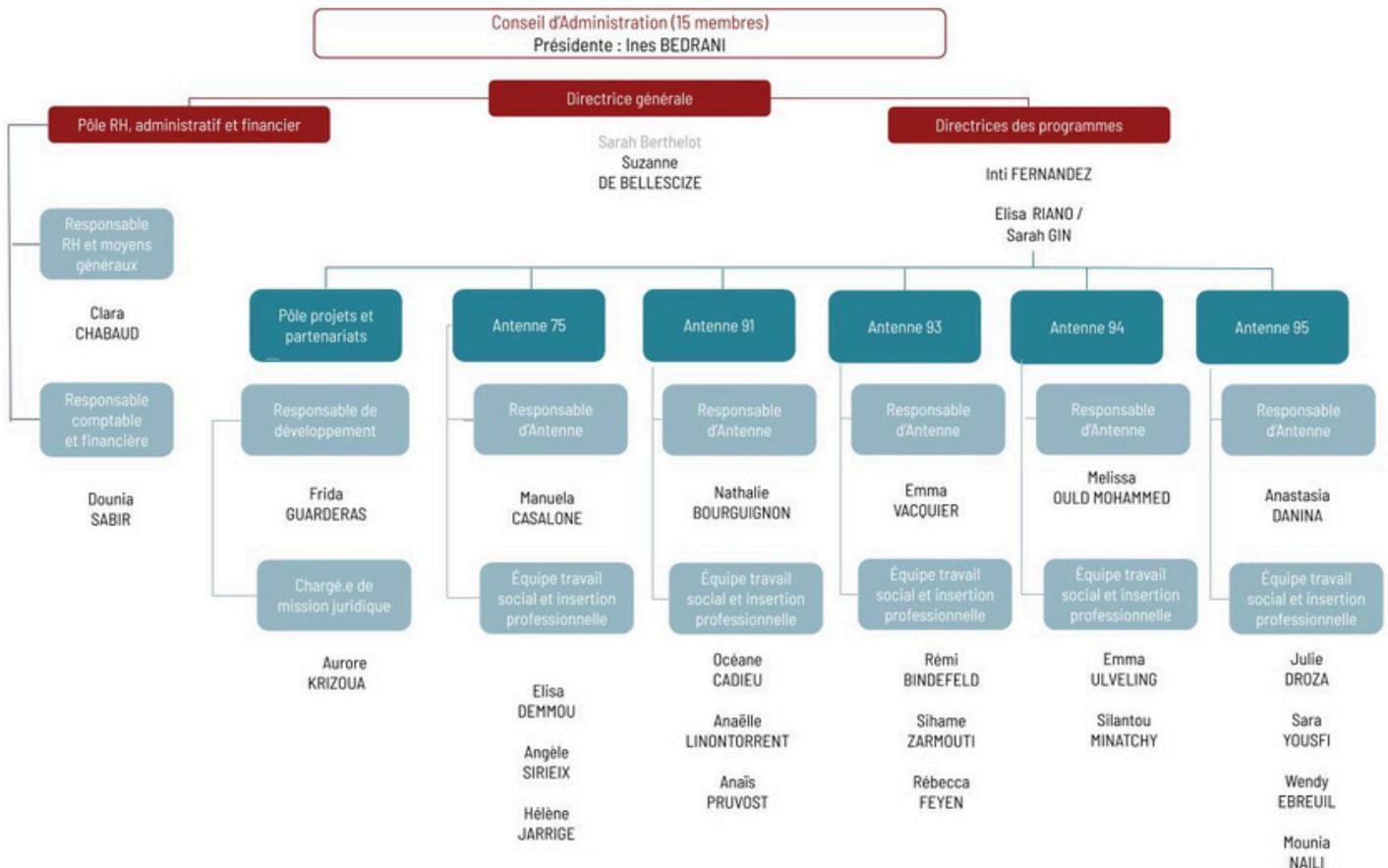
La promotion des droits humains et la prévention de toute discrimination se trouvent au coeur du travail mené par ACINA. Par des actions de sensibilisation et d'information, ACINA tente de répondre à la mission qu'elle s'est fixée : « esquisser de nouveaux horizons » vers un monde qui promet à chacun.e un digne exercice de son appartenance à la société et la libre jouissance de ses droits fondamentaux, sans distinction de race, d'âge, d'origine, de sexe et de convictions. Dans cette même perspective, ACINA accorde une attention particulière à l'égalité des genres dans la conduite de ses actions.

La promotion et la construction d'une dynamique partenariale multi-acteurs est au centre des actions portées par ACINA. Celle-ci vise à la construction d'un écosystème solidaire engageant l'ensemble des partenaires – structures de droit commun, acteurs de l'emploi et du champ social, associations, partenaires institutionnels – dans un objectif commun de voir émerger un monde plus solidaire.

## PROMOTION DE DYNAMIQUES PARTENARIALES MULTI-ACTEURS



# ÉQUIPES ET GOUVERNANCE



## ÉQUIPE BÉNÉVOLES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

(composition jusqu'aux élections du 14 décembre 2024)

Inès Bedrani, présidente

Alexis Adalla-Charpiot, vice-président

Jeanne Reig & Anne-Laure Janeczek, secrétaires

Camille Petton & Maxime Lopez, trésorière et vice-trésorier

#### Autres administrateur.trices

Marie-Odile Ley, Lila Cherief, Joran Le Gall, Vandam Zamfir, Christelle Le Grogneç, Faustine Denis.

### BÉNÉVOLES

ACINA remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué aux actions de l'association en 2023.

# MÉTHODES D'INTERVENTION ET ÉCOSYSTÈME

ACINA propose d'apporter une réponse globale aux problématiques rencontrées par les nouveaux arrivants. Cet objectif se réalise au moyen d'un programme « intégré » visant l'autonomisation des publics vis-à-vis de la conduite de leurs démarches et s'accompagne d'un vaste travail de sensibilisation des acteurs publics concernés et des travailleurs sociaux engagés aux côtés des publics.

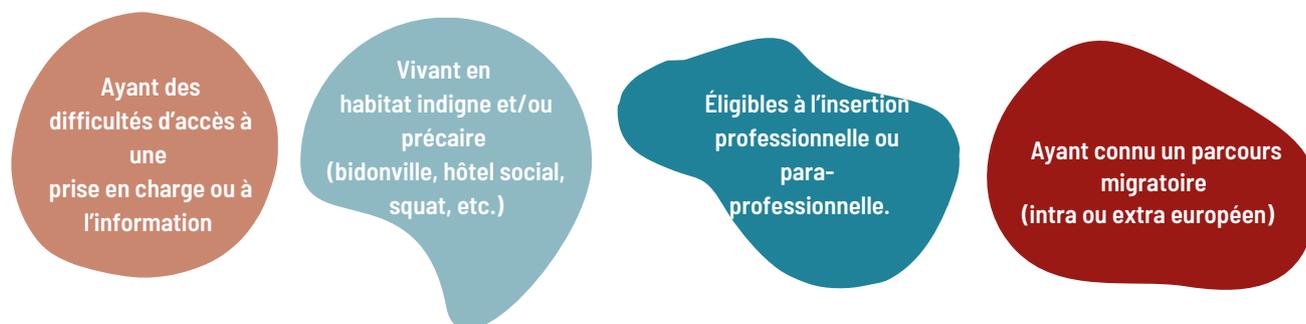
L'objectif final est de permettre à chaque ménage ou personne qui le souhaite d'accéder à un logement pérenne et à des conditions de vies dignes.

Dans la mesure du possible, le passage direct du bidonville ou squat vers le logement constitue un but vers lequel tendre dans la majorité des situations, en s'appuyant sur tous les leviers mobilisables (lien avec le SIAO, PDALHPD, les décisions de justice, etc.).

Ces actions englobent à la fois la mobilisation du secteur du droit commun pour les personnes vivant en situation de précarité et de mal-logement (squat, bidonville, hôtel social, centre d'hébergement) et l'accompagnement socioprofessionnel adapté en impliquant ces personnes dans la création de leur propre projet de vie, à travers une démarche constante "d'aller-vers".

## Qui sont les nouveaux arrivants ?

Les "nouveaux arrivants", concept forgé par ACINA, hors cadre d'une catégorisation administrative, pour désigner les publics ciblés par l'association, sont les personnes :



## ALLER VERS, ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET APPUI JURIDIQUE

La méthodologie employée s'articule autour de plusieurs axes d'intervention conduits en parallèle, et en évolution permanente face aux constats de terrain réalisés et difficultés rencontrées :

- **La volonté "d'aller vers" les publics concernés avec des actions de sensibilisation** quant à l'accès à leurs droits, au logement et à l'emploi. Il s'agit de se rendre sur les lieux de vie, afin d'aller à la rencontre des publics, de mieux comprendre leurs conditions de vie, de tisser des liens de confiance mais aussi de sensibiliser les personnes à l'accompagnement qui peut leur être proposé, avant d'inviter les familles aux premiers entretiens dans nos locaux ou permanences.

- **Un parcours d'insertion adapté** : un accompagnement global individualisé par la mise en place d'un parcours d'insertion co-construit avec les personnes, individuel (entretiens de suivi et de situation) et collectif (permanences d'accueil, ateliers numériques, sorties, informations collectives dans les locaux ou sur site). L'accompagnement est proposé à l'ensemble de la cellule familiale dans le cadre des démarches socio-administratives à effectuer (domiciliation, accès aux droits, accès à la santé, scolarisation des enfants, ouverture de compte bancaire, hébergement/logement, etc.) et à chaque individu dans le cadre d'un accompagnement vers la formation et/ou l'emploi (construction du projet professionnel, découverte de métiers, sorties « hors les murs », pratique du français, rédaction du CV, orientation vers les Missions Locales et Pôle Emploi, mise en relation avec des entreprises ou SIAE, suivi post-embauche, etc.). Aucune limitation de durée de l'accompagnement n'est imposée aux personnes suivies.
- **Des programmes transversaux et dispositifs expérimentaux** : en complémentarité avec l'accompagnement socioprofessionnel, à partir des freins repérés et difficultés constatées, ACINA met en place des programmes transversaux et projets expérimentaux. Des actions sont ainsi développées à destination des femmes, et aussi des jeunes (l'objectif est de créer des liens entre pairs, renforcer la confiance en soi et lever ensemble les freins à leur insertion). Dans ce cadre, des dispositifs (contrat d'engagement jeune, etc.), des intervenants et des partenaires spécifiques sont mobilisés. Des activités d'accès à la culture, aux loisirs et au sport, et des moments conviviaux (dîners, fêtes, pique-niques, etc.), sont également organisés, afin d'accorder des « bulles de répit » aux enfants et aux adultes, de renforcer le lien social et de créer une atmosphère de confiance entre les équipes et les personnes suivies, propice à la réussite des parcours. Parallèlement, au niveau des antennes, des dispositifs expérimentaux sont testés afin de répondre au mieux aux besoins des personnes. Ces dispositifs adaptés sont pensés comme des leviers pour améliorer les parcours d'insertion tout en respectant les souhaits de chacun.e. Ils peuvent ensuite être essaimés à l'échelle de plusieurs ou de toutes les antennes d'ACINA.
- **Un appui juridique** : le pôle juridique de l'association permet de mieux défendre les droits (sociaux, scolarisation, etc.) des personnes étrangères et des habitants de lieux de vie informels sans droit ni titre, en cas de blocage, et de participer à l'essor de solutions de sortie vers des logements dignes et adaptés à leurs besoins. Son action permet de renforcer les compétences des équipes sociales d'ACINA, des bénévoles et des membres d'autres structures (publiques ou associatives) en matière d'accompagnement juridique et d'ouverture de droits.

## UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE FORTE AU COEUR DE NOTRE MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Notre méthodologie repose sur la construction d'une dynamique partenariale forte. Dès sa création, ACINA a souhaité s'ancrer dans l'éco système local sur ses territoires d'intervention et créer un réseau multi-acteurs solide et diversifié, à la fois public (politique, administratif et opérationnel, au niveau local, départemental, régional, national ou européen), privé, bénévole et associatif. Cette dynamique s'avère nécessaire à toutes les étapes du processus d'accompagnement des personnes, et se déploie en 3 étapes :

- Investir l'écosystème déjà existant
- Développer l'écosystème en allant vers de nouveaux acteurs
- Renforcer l'écosystème en créant des passerelles entre tous ces acteurs n'ayant parfois pas l'habitude de travailler ensemble.

## Cinq axes de partenariats majeurs sont développés :

- **Partenariats avec les acteurs de l'emploi en vue de permettre l'accès au marché du travail des personnes qui en sont éloignées, voire exclues** : structures d'Insertion par l'Activité Économique (+ d'une trentaine de partenariats), organismes de formations, entreprises, etc.
- **Partenariat et coordination avec les acteurs associatifs** dans un objectif commun de construction de plaidoyer, d'amélioration des conditions de vie des personnes et d'accès aux droits et aux besoins de première nécessité (santé, scolarisation, etc.).
- **Médiation pour l'intervention de partenaires sur des thématiques tierces** : eau, hygiène et assainissement, distributions diverses (alimentaires, vêtements, produits hygiéniques, etc.), gestion des déchets, relations avec le voisinage, activités socio-culturelles et sportives, etc.
- **Partenariats avec les acteurs institutionnels et les structures de droit commun** en vue de lutter contre le non-recours et de répondre au besoin non pourvu de passerelles entre ces structures et les personnes accompagnées : les services déconcentrés de l'Etat (DRIHL, DEETS, etc.), les conseils départementaux (PMI, ASE, SSD, etc.), les municipalités (Services médiation, CCAS, etc.), les acteurs locaux et administrations diverses : SIAO, Pôle Emploi, Missions Locales, PLIE, Maisons de l'emploi, CAF, Centres de finances publiques, Centres de Santé, Écoles, Hôpitaux, Planning familial, Maisons des Solidarités, MJS, Caisse des Dépôts et des Consignations, etc.
- **Partenariats de la chargée de mission juridique** : le réseau d'avocats franciliens, le réseau Romeurope, le Groupe de travail pour la défense des occupants de terrains sans droit ni titre organisé par la Fondation Abbé Pierre, le Gisti, etc., ainsi que de multiples autres réseaux ou associations (FAS, Comède, etc.), Comités de veille DALO en Ile-de-France, Groupe inter-associatif sur les droits sociaux, etc.

En 2023 ACINA a poursuivi son engagement de membre au sein de différents réseaux à l'instar du CNDH Romeurope et de la Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS).

# RÉSULTATS GLOBAUX 2023

**184 personnes  
ont accédé à  
un emploi  
ou à une  
formation**

**116 ménages  
sortis de  
bidonvilles ou de  
squats**

**597 ménages  
ayant bénéficié des  
actions ACINA, soit  
près de 1500  
personnes**

**+ de 770 démarches  
hébergement et/ou  
logement  
(fiches SIAO, DLS,  
PDALHPD...)**

**106  
scolarisations  
effectuées par  
ACINA**

**+ de 2000 démarches  
d'accès aux droits**

domiciliations,  
ouvertures de droits  
à la CAF, AME, PUMA/CSS



# FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

## FORMATION DES ÉQUIPES SUR L'ANNÉE 2023

Dans la continuité des années précédentes, la formation interne des équipes s'est poursuivie en 2023 principalement lors des "Journées ACINA". Ces temps collectifs rassemblent l'ensemble du personnel de l'association afin d'améliorer et d'augmenter les connaissances et compétences sur différents sujets identifiés par les équipes et la direction, en relation avec les problématiques des publics accompagnés, les enjeux de développement de l'association, etc. Ces formations sont animées soit par des salarié.es de l'association ayant des compétences spécifiques (telle que la chargée de mission juridique ou les équipes sociales) soit par des partenaires spécialisés dans un domaine (protection de l'enfance, protection internationale, etc.).

Ainsi en 2023, les équipes ont pu bénéficier de formations en lien avec les thématiques de l'insertion professionnelle des personnes bénéficiaires de la protection internationale, des violences de genre et de la protection de l'enfance avec une attention particulière portée sur les divers projets mis en place et (co-)pilotés par ACINA (projet maraudes mixtes, projet enfance & parentalité).

L'association France Terre d'Asile est venue animer une journée de formation et de sensibilisation sur le droit d'asile des personnes bénéficiaires de la protection internationale mettant en lumière les droits des personnes réfugiées accompagnées par ACINA et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

La compagnie de théâtre professionnelle NAJE du théâtre de l'Opprimé est intervenue auprès de nos équipes au début de l'année 2023. Cette journée avait pour objectif de présenter le théâtre forum comme outil de formation d'analyse et de la pratique.

Cet outil a pu être réinterrogé et réutilisé quelques mois plus tard lors d'une nouvelle journée de formation centrée autour de la violence ordinaire et des attitudes agressives, cette fois animée en interne.

Une partie des équipes ont poursuivi, au cours de l'année 2023, leur formation longue, proposée par le CNDH Romeurope, basée sur une démarche expérimentale : "comment être de meilleur-es allié-es des premiers et premières concernées", à travers des sessions théoriques animées par Tara Dickman et des déplacements sur le terrain.

Enfin, des journées animées par la chargée de mission juridique d'ACINA ont permis aux équipes de mieux appréhender les outils juridiques mis à leur disposition dans le cadre de l'accompagnement des personnes bénéficiaires de l'association et de mettre en évidence les enjeux auxquels ces personnes sont confrontées.

L'association poursuit aussi sa dynamique d'animation d'ateliers collectifs auprès des publics ; le développement de cet axe est mené lors de temps de travail en collectif, en "auto-formation". L'élévation du niveau de connaissances, la compréhension du fonctionnement du système, l'appropriation de son histoire et la compréhension des processus qui ont amené les personnes à migrer, etc. sont aussi importantes que l'accès aux droits pour faciliter cette inclusion, développer le potentiel d'autonomie propre à chacun.e et *in fine*, leur permettre de trouver toute leur place dans cette société.

## FOCUS PÔLE FORMATION EXTERNE

L'association s'est lancée dans la création d'un pôle de formation en direction des acteurs publics, associatifs et privés qui cherchent à mieux connaître les publics avec lesquels ACINA travaille ainsi que les problématiques, juridiques entre autres, rencontrées. Ce pôle est ainsi étroitement lié au pôle juridique de l'association.

Voici les principaux thèmes de notre offre de formation :

Accompagnement socio-professionnel des personnes vivant en lieux de vie informels

Approche historique et sociale des bidonvilles en France

Droit au séjour des citoyen.ne.s européen.ne.s

Procédures d'expulsion et d'évacuation des lieux de vie informels

Accès au logement et à l'hébergement de habitant.e.s de lieux de vie informels

# PROJETS TRANSVERSAUX FEMMES ET ENFANCE & PARENTALITE



## Projet Enfance & Parentalité

La proportion d'enfants et de jeunes présent.es dans les bidonvilles et squats est particulièrement importante - plus de la moitié des habitant.es sont des enfants de moins de 15 ans. Nombre d'entre elles et eux, issu.es de la seconde génération, n'ont connu que des conditions de vie indignes. Celles-ci participent à restreindre leurs capacités de projections dans un futur qu'ils peuvent avoir du mal à entrevoir. Les possibilités d'avenir de ces enfants et jeunes dépendent de leur insertion. Il est nécessaire de rompre ces schémas de reproduction de la pauvreté et d'assurer à ces enfants et jeunes un avenir plus sûr.

A travers le développement d'activités socio-culturelles et de loisirs, à visée d'insertion et d'intégration, ACINA entend contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des enfants, des jeunes et de leurs familles par la mise en place d'actions visant à la réalisation de leur potentiel et à la construction d'une identité personnelle positive (confiance en soi, estime de soi, etc.). Celle-ci, souvent entravée par les processus de stigmatisation et d'exclusion vécus, reste pourtant essentielle pour un parcours d'insertion réussi. C'est aussi, sur un plan plus pratique, faciliter le travail d'accompagnement en stimulant chaque membre de la famille, et ce, de manière autonome (par exemple permettre à un parent d'être disponible pour aller à un entretien d'embauche pendant que son enfant participe à un atelier d'art plastique) et proposer entre eux des modalités d'échange nouveaux, notamment en termes de parentalité.



### 2023 EN QUELQUES CHIFFRES :

- **+ de 25 ateliers collectifs et sorties organisés;**
- **106 enfants** scolarisés par ACINA ;
- **1 journée à la mer** à Villers-sur-Mer;
- **1 Noël solidaire** en Île-de-France.

### Focus projet Parentalité 91

L'antenne de l'Essonne porte un projet particulier sur l'enfance, à lire p.35.

## PROJET FEMMES

Au fil des 10 ans d'expérience d'ACINA, les travailleuses sociales, travailleurs sociaux et conseiller.es en insertion professionnelle de l'association ont identifié des inégalités entre les femmes et les hommes au niveau de l'accompagnement :

- Parmi les personnes accompagnées dans leur projet professionnel, le nombre de femmes est inférieur à celui des hommes ;
- Les femmes ont plus de difficultés que les hommes à identifier leurs capacités et compétences professionnelles en raison de leur faible confiance en elles ;
- Les femmes bénéficiant d'un accompagnement sont moins nombreuses à trouver un emploi que les hommes bénéficiant du même accompagnement ;
- Les ruptures ou abandons des parcours d'insertion sont plus nombreux chez les femmes que chez les hommes.

Ces écarts tiennent principalement aux charges qui pèsent sur les femmes en raison des rôles qui leur sont assignés, telle la garde des enfants et le travail domestique. Cela vient s'ajouter aux conséquences de la vie en habitat indigne : difficile accès à la scolarisation des enfants, exclusion sociale et à l'emploi, non-recours et discriminations liées à l'antitsiganisme pour les femmes roms ou assimilées roms. La conjugaison de ces facteurs de précarité les rendent particulièrement vulnérables face aux situations de violences conjugales, d'emprise et d'exclusion socio-économique.

### Les objectifs du projet

#### L'objectif général :

- Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des femmes en situation de grande précarité (vivant en bidonville, en squat, à la rue, en hôtel social ou en centre d'hébergement) afin d'améliorer leurs conditions de vie.

#### Les objectifs spécifiques :

- Favoriser l'accès des femmes aux droits (social, santé, etc.) et au logement/hébergement.;
- Appuyer les femmes dans la création et la définition de leur projet professionnel.;
- Développer l'auto-estime et la confiance en soi des femmes.



## Un projet co-construit

Pour tenter de répondre aux besoins spécifiques des femmes, le projet se base sur l'échange et le travail entre pairs. Le projet doit permettre d'enclencher un mouvement d'identification des freins, d'autonomisation et de prise de conscience par les femmes de leur rôle et de leurs capacités dans la mise en marche des dynamiques de changement. Il s'agit également d'intégrer progressivement des participantes dans le processus d'organisation de ces ateliers. Au début du projet un premier atelier avec 25 femmes a permis d'identifier les thématiques centrales du projet : conditions de vie en habitat précaire, l'accès à l'hygiène et à la santé, précarité menstruelle, scolarisation des enfants, violences conjugales et intrafamiliales, mariage et grossesses précoces, charge mentale liée aux dynamiques familiales, etc.

Le projet femmes repose sur une dynamique partenariale qui s'inscrit au cœur du projet. Lors de chaque journée, différents partenaires interviennent en fonction des thématiques abordées (associations, structures d'insertion, partenaires emploi, artistes, etc.). Leur expertise sur des sujets spécifiques permet un travail complémentaire à celui d'ACINA.

Des ateliers et des sorties "*hors les murs*" ont également été organisés autour de thématiques identifiées par les femmes accompagnées. Majoritairement en non-mixité, ces moments collectifs entre pairs favorisent la solidarité et libèrent la parole sur des sujets tabous tels que les violences sexistes et sexuelles.

## Focus Art thérapie dans le cadre du projet Femmes

Grâce à la mobilisation de l'équipe et au travail de création d'une travailleuse sociale de l'antenne du Val-d'Oise, l'antenne ACINA 95 a pu mettre en place une action centrée sur l'"**Art thérapie**".

Les travailleuses sociales du Val D'Oise ont identifié le besoin de proposer des ateliers en lien avec la santé mentale aux participantes du projet Femmes. L'objectif était de **créer un moment favorisant les échanges autour de l'art**. Amélie Thibierge, art-thérapeute pour l'association *Encre Blanche*, et notre équipe ont mis en place cette activité pour travailler sur *l'estime de soi*, *la mobilité*, *la création d'une dynamique collective*, ou encore *le pouvoir d'agir des femmes accompagnées*.

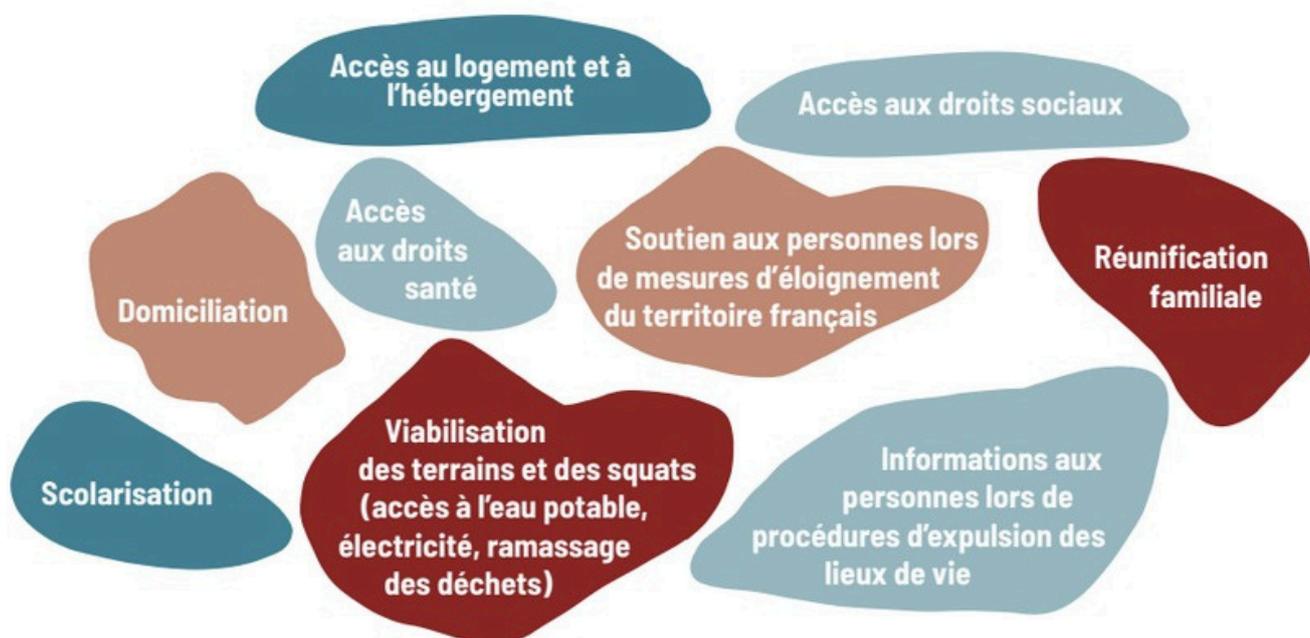
Ces objectifs du projet Femmes ont été adaptés dans le cadre de cette activité artistique et ont rencontré un franc succès auprès des femmes accompagnées participantes.

## 2023 EN QUELQUES CHIFFRES :

- **84 activités collectives organisées en 2023** au sein des 5 départements : ateliers socio-esthétique et socio-coiffure, ateliers parentalité, ateliers santé sexuelle et reproductive, sorties culturelles et sportives, sorties "*hors les murs*", etc. ;
- **Plus de 30 partenaires et intervenant.es mobilisé.es ;**
- **Plusieurs actions de sensibilisation/formation à l'accompagnement spécifique des femmes auprès d'autres structures.**

# PÔLE JURIDIQUE

Depuis novembre 2018, l'association ACINA a déployé **une mission d'appui juridique afin d'accompagner les personnes, notamment migrants intra-communautaires, vivant en bidonvilles, squats et hôtels sociaux, ainsi que les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) et plus largement les primo-arrivants, dans la défense de leurs droits.** Les difficultés, obstacles et freins rencontrés par les publics en situation de précarité et de mal-logement que nous accompagnons touchent de nombreux domaines :



Afin d'appuyer les équipes de terrain et les personnes accompagnées sur l'ensemble des départements d'intervention d'ACINA, les activités de la chargée de mission juridique et de la stagiaire en appui juridique sont plurielles : **appui juridique aux personnes concernées, actions de formation, réalisation d'outils pratiques, suivi des procédures d'expulsion, veille juridique, rencontre d'acteurs institutionnels et d'organismes dans le champ de l'insertion, développement du maillage partenarial et remontées d'informations aux partenaires associatifs têtes de réseau pour nourrir les campagnes de plaidoyer.**

## 2023 EN QUELQUES CHIFFRES :

**68 personnes accompagnées dans leurs démarches juridiques** (conseils juridiques, recours gracieux et/ou contentieux);

**9 procédures contentieuses victorieuses** (recours dans le cadre des demandes de reconnaissance DALO/DAHO, référés-liberté pour obtenir un hébergement, obtention de délais pré-expulsion, annulation de procédure d'expulsion au motif qu'il n'y avait "pas lieu à référé", annulation de mesures d'éloignement du territoire français en ce qu'elles sont entachées d'erreurs de droit et/ou d'erreurs manifestes d'appréciation,...);

**13 médiations juridiques victorieuses** (entrée en logement suite à un référé-suspension déposé contre le refus du bailleur d'accepter une attestation de prolongation d'instruction d'un couple bénéficiaire de la protection internationale; entrée en logement pour une famille menacée de fin de prise en charge par son hébergeur; versement par la CAF de prestations indûment suspendues en raison de mauvaises interprétations du droit au séjour des allocataires ressortissants de l'Union européenne; délivrance d'attestations de droit à l'assurance maladie en attente depuis de nombreux mois en raison d'une étude du droit au séjour des personnes concernées, citoyennes européennes; maintien en hébergement d'un ménage menacé d'expulsion, obtention de délais de grâce dans le cadre d'une expulsion locative pour impayés, ...);

**5 formations** co-construites et animées en interne et en externe, soit **45 heures de formation** dispensées (sur le droit au séjour des citoyens européens, les procédures d'expulsion et d'évacuation des lieux de vie informels et l'accès au logement et à l'hébergement des habitants de squats et bidonvilles);

**45 personnes extérieures formées** (travailleurs.euses sociaux.ales et chef.fe.s de service de la fonction publique et du secteur privé, juristes et avocat.e.s);

**3 visites de terrain** pour répondre aux interrogations des habitant.e.s concernant les procédures juridiques en cours ;

**3 informations collectives** co-construites avec les équipes sociales et animées sur les lieux de vie des personnes accompagnées par l'association (notamment sur le levier du référé liberté comme moyen de faire appliquer le droit inconditionnel à l'hébergement);

**65 avocats partenaires.**

# FOCUS SUR UN EXEMPLE D' ACTIONS DU PÔLE JURIDIQUE

## Accompagnement juridique des premiers.ères concerné.e.s

### Insertion par les études universitaires et accès difficile au logement

Madame N., âgée de 28 ans, est de nationalité afghane. Elle arrive en France le 6 janvier 2022 par une procédure de réunification familiale. Au mois de septembre 2022, l'association ACINA rencontre Madame N. dans le cadre d'un partenariat avec l'association École Monique Apple qui propose des formations linguistiques de français. Madame N. suit des cours de français par ce biais.

En effet, suite à l'orientation d'une femme accompagnée par l'antenne de Paris vers ces sessions d'apprentissage du français en février 2022, des liens étroits se sont tissés avec la structure. Entre septembre 2022 et juin 2023, un panel de femmes étrangères en situation de précarité bénéficie d'un accompagnement linguistique par l'école et d'une aide à l'insertion socio-professionnelle par ACINA.

Madame N. a sollicité l'association ACINA pour être accompagnée dans ses démarches administratives liées à son inscription à l'Université et à l'obtention d'une bourse étudiante, ainsi que pour un soutien dans l'accès au logement. Madame a quitté son pays natal pour fuir le régime des talibans et rejoindre son compagnon Monsieur A., reconnu réfugié par l'Office français des réfugiés et des apatrides (OFPRA) le 25 juillet 2019. Monsieur A. est installé à Paris depuis plusieurs années, il est agent contractuel de droit public au sein du GIP Habitat et vit dans un logement CROUS mais n'est pas autorisé à y héberger sa compagne. Pour cette raison, dès son arrivée, Madame N. a dû trouver une solution d'hébergement précaire chez une connaissance lointaine pour ne pas se retrouver seule et dormir à la rue.

Par ailleurs, peu après son arrivée en France, Madame N. obtient le statut de réfugié. La relation de concubinage, déclaré à l'OFPRA par Monsieur A. le 25 février 2019, permet à Madame N. de bénéficier du statut de réfugié dès le 20 juin 2022.

### Accès aux études universitaires

Avec l'aide de sa référente sociale, Madame N. s'inscrit au diplôme universitaire DU Passerelle de La Sorbonne, visant à favoriser l'accès aux études pour des personnes en exil. Cependant, elle rencontre des difficultés dans l'obtention d'une bourse. Madame N., du fait de son statut d'étudiant, ne peut bénéficier d'aucunes autres ressources. Plusieurs rendez-vous d'accompagnement sont consacrés à l'obtention de ce soutien financier.

Après de nombreux appels et mails auprès de l'Université et du Crous, Madame N. obtient finalement une bourse étudiante fin décembre 2022.

### Droit au logement

Madame N. fait part à sa référente sociale des difficultés générées par l'absence d'un logement commun avec Monsieur A. En effet, en dépit du travail de Monsieur A. chez GIP Habitat, le couple est dépourvu de logement social.

Faute de proposition de relogement, Monsieur A. continue d'occuper son logement étudiant. Depuis le 3 septembre 2019, Monsieur A. a fait une demande de logement social qui inclut Madame N. en tant que co-demandeuse.

Le 14 décembre 2022, la bourse au logement des agents de l'Etat en Île-de-France (BALAE) propose au couple un T2 situé à Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine.

Le 10 janvier 2023, leur candidature n'est finalement pas retenue. Le bailleur social exige un récépissé pour Madame, qui ne possède qu'une attestation de prolongation d'instruction (API). Or, en attendant de leur carte de séjour, les réfugiés ne reçoivent plus de récépissé mais uniquement une AP). La travailleuse sociale chargée du suivi du couple décide de solliciter les conseils de la chargée de mission juridique d'ACINA. Afin de contester ce refus, cette dernière fait appel à Maître Clara Daurelle, sensibilisée aux activités et aux valeurs d'ACINA. Après avoir complété une demande d'aide juridictionnelle auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, l'avocate dépose un référé suspension assortie d'une requête en excès de pouvoir pour suspendre en urgence puis annuler la décision prise par la commission d'attribution des logements sociaux et d'examen de l'occupation des logements (Caleol).

Le 30 janvier 2023, le référé est rejeté par le Tribunal, faute d'avoir suffisamment caractérisé l'urgence. Reste à attendre la décision du recours au fond qui peut prendre de longs mois avant d'être audencée. Le 3 février 2023, le couple est reçu en rendez-vous par la travailleuse sociale référente et la chargée de mission juridique. Ces dernières les informe des leviers d'action possibles. Madame N. et Monsieur A. participent activement à la recherche de solutions.

Ainsi, le 8 février 2023 :

- La travailleuse sociale fait une demande d'hébergement via le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) pour Madame N. et réalise un recours pour le droit à l'hébergement opposable (DAHO) ainsi qu'un recours pour le droit au logement opposable (DALO) afin de débloquer la situation et qu'à minima, Madame puisse obtenir un hébergement pérenne.
- La stagiaire en appui juridique aide Monsieur A. à rédiger un courriel destiné à son référent logement au sein du Ministère chargé des affaires sociales.

Monsieur A. continue de postuler aux offres de logement sur la plateforme BALAE.

De son côté, la chargée de mission juridique consulte des partenaires (juristes du Gisti, France Terre d'Asile, Dom'asile, FAS) afin de faire part de cet imbroglio juridique. Certes, le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) a été modifié : l'API a remplacé le récépissé pour les réfugiés en attendant de la délivrance de leur titre de séjour. Mais, les autres sources légales et réglementaires ne sont pas en conformité. Par exemple, le code de la construction et de l'habitat ne fait pas apparaître l'API comme un justificatif du droit au séjour suffisant à l'attribution d'un logement social. La chargée de mission juridique évalue donc l'opportunité d'introduire une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) pour soulever cette entrave aux principes de clarté, d'intelligibilité et de lisibilité de la loi.

### **Droit au logement : l'aboutissement**

Le 17 mars 2023, Madame N. et Monsieur A. reçoivent une proposition de logement par le même bailleur. Il s'agit, encore une fois, d'un appartement T2 à Courbevoie. Pour prévenir un second refus, l'avocate en charge du dossier écrit un courrier au bailleur comportant les bases légales qui attestent la validité de l'API de Madame N. vis-à-vis de l'obtention d'un logement social. Le 28 mars 2023, un mail du bailleur met fin à ce que Monsieur A. et Madame N. considéraient comme "une injustice" : leur dossier a été accepté en Caleol. Dès la fin du mois de mai 2023, ils pourront vivre décemment sous le même toit.

La chargée de mission juridique partage cet heureux dénouement sur les listes de diffusion pertinentes afin que les démarches fructueuses effectuées puissent servir à des personnes réfugiées qui rencontreraient les mêmes obstacles.

Madame N. s'est inscrite au certificat professionnel en sciences humaines et sociales pour les jeunes réfugiés de SciencesPo. Elle démarrera ce nouveau cursus en septembre 2023.

## Informations collectives

Les informations collectives sont co-construites et animées par les équipes sociales et la chargée de mission juridique en fonction des besoins des premier.ères concerné.es.

Le 3 avril 2023, une information collective a été menée dans un squat en Essonne afin de sensibiliser les habitant.es. Quelles sont les étapes d'une expulsion de lieu de vie informel ? Quels sont les arguments à faire valoir devant le juge ? Quelles sont les modalités pour obtenir une mise à l'abri ? Quels sont les leviers pour accélérer la recherche d'un hébergement/logement ? Ce sont autant de questions auxquelles les équipes d'ACINA ont pu répondre.



Information collective dans un squat, Essonne, 3 avril 2023

## Formations

En 2023, la mission juridique d'ACINA a poursuivi ses missions de formation. Des formations sociales relatives au droit au séjour des citoyen.ne.s européen.ne.s, aux procédures d'expulsion et d'évacuation de lieux de vie informels ainsi qu'à l'accès au logement et à l'hébergement pour les publics prioritaires ont été dispensées pour les salarié.e.s nouvellement recruté.e.s. Par ailleurs, la responsable de mission juridique et la direction des programmes aux côtés de l'antenne de Paris ont formé des professionnels du Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi du Val de Marne.



Formation au PLIE 94 le 17 avril 2023



Séminaire du 22 septembre 2023  
à la Fondation Abbé Pierre

En septembre 2023, dans le cadre du collectif “droits des occupants de terrains et de squats” (DOTS) composé de la Fondation Abbé Pierre, du réseau Jurislogement, de Médecins du Monde, du CNDH Romeurope, du Gisti, de Solidarités international et d’ACINA, une journée de séminaire relative au contentieux des expulsions a été organisée pour échanger sur les enjeux de l’adoption de la loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logement contre l’occupation illicite. Destinée aux professionnels du droit (avocat.e.s et juristes), cette journée a permis de réunir 39 participant.e.s pour échanger sur des enjeux stratégiques.

## Outils pratiques

### Un outil pratique en cours d’élaboration : le guide CAF

Alors qu’en 2022, ACINA s’était dotée d’un “classeur juridique” regroupant bases légales, fiches pratiques, modèles de recours et FAQ, en 2023, la focale a été mise sur la thématique des blocages d’accès aux droits liés aux prestations délivrées par la CAF. Un outil didactique de rédaction de recours CAF a été initié par la stagiaire en appui juridique. Il a vocation à accompagner les travailleurs sociaux dans l’écriture des recours gracieux contre des refus d’ouvertures de droits, des suspensions de droits ou des suspicions de fraude, en reprenant un à un les critères légaux et réglementaires pour bénéficier de chaque prestation dépendant des caisses d’allocation familiales.

# ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PLAIDOYER

En complémentarité de son action opérationnelle, les équipes d'ACINA, et en particulier le Pôle juridique, interviennent à l'initiative de l'association ou sur invitation de nos partenaires, à des événements (conférences, tables-rondes, rencontres, échanges, etc.) permettant de sensibiliser différents acteurs (institutionnels, politiques, etc.) - ou le grand public - aux problématiques rencontrées par les publics de l'association. Ces occasions permettent aussi de mutualiser les constats de terrain avec d'autres structures afin de capitaliser collectivement sur les solutions envisageables. Découvrez ci-dessous quelques-unes de ces interventions :

## SENSIBILISATION ET PLAIDOYER EN FAVEUR D'UN SERVICE PUBLIC PLUS HUMAIN ET VECTEUR DE JUSTICE SOCIALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET DE MAL-LOGEMENT

En mars 2023, ACINA a répondu présent à l'invitation de la DIHAL, aux côtés des Enfants du canal, de Médecins du monde et d'Ecole & Famille, pour intervenir lors de la rencontre nationale des associations et opérateurs de la résorption des bidonvilles organisée sous son égide. Les thématiques abordées ont été variées : quelles sont les difficultés et les limites des espaces passerelles d'accompagnement (transition du bidonville à l'habitat digne) ? Comment assurer une continuité dans le parcours de santé des personnes vivant dans des lieux de vie informels ? Comment poursuivre l'accompagnement des enfants en médiation scolaire après une expulsion ?



La travailleuse sociale chargée de déployer les maraudes mixtes et la responsable de mission juridique d'ACINA ont abordé certains des volets primordiaux de leurs missions : la méthodologie d'accompagnement de certaines familles se trouvant à la frontière entre système de survie (pratique de la mendicité avec les enfants) et problématiques de protection de l'enfance, ainsi que les leviers d'action pour pallier la méconnaissance des droits des citoyens européens par certaines CAF qui entraîne des ruptures de versement d'allocations.

\*\*\*

ACINA participe à un groupe de travail national dédié aux droits sociaux des personnes en situation de précarité qui a pour mission de proposer un espace d'échanges de bonnes pratiques sur l'accès aux droits sociaux ainsi qu'un incubateur d'activités de plaidoyer. L'association s'est inscrite dans plusieurs initiatives notamment pour alerter sur les difficultés d'accès et de maintien des droits et des prestations sociales pour les personnes en situation de mal-logement et de précarité, et demander une publication transparente des textes infra-réglementaires reçus par les agents de la CAF pour instruire les demande de prestations.

## APPUI EN FAVEUR D'UNE INCLUSION DES HABITANT.ES DES LIEUX DE VIE INFORMELS DANS LES STATISTIQUES SUR LE SANS-ABRISME



En mai 2023, ACINA a été approchée par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans le cadre de la préparation d'une enquête auprès des personnes sans domicile en France métropolitaine. Cette enquête a pour objectif de décrire la pluralité des profils et des trajectoires des personnes en situation de sans-abrisme. Dans les pas du sociologue Louis Bourgois, la direction et la responsable de mission juridique ont mené un travail étroit tout au long du second semestre 2023 pour que cette enquête inclue les personnes vivant en squat et en bidonvilles. L'antenne de Paris s'est par la suite particulièrement investie afin de décrire ses missions d'accompagnement individuel et collectif et la méthodologie de l'aller vers. Réunions de réflexions, phase de test, propositions de pistes d'amélioration, autant de mobilisations qui ont pour objectif que les personnes habitant des lieux de vie informels soient prises en considération dans cette enquête qui peut être un socle solide de définition des politiques publiques de lutte contre la précarité et le mal-logement.

## PARTICIPATION AU PLAIDOYER PORTÉ PAR LE COLLECTIF LE REVERS DE LA MÉDAILLE DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP) DE PARIS

Les Jeux Olympiques organisés à Paris vont occasionner un bouleversement profond de la ville, qui touchera fortement les personnes en situation d'exclusion. Les éditions précédentes des Jeux ont entraîné des effets de « nettoyage social » dans les villes hôtes : expulsions forcées de populations en situation de logement informel et précaire, éloignement des personnes considérées comme « indésirables » dans l'espace public (sans abris, travailleur.se.s du sexe, usager.ère.s de drogues etc.), documentés dans diverses études. En outre, la vie quotidienne et les dynamiques de survie des personnes très précaires seront affectées par l'organisation des JO.

ACINA a rejoint en 2023 le collectif "Le revers de la médaille", composé de plus de 80 organisations de la société civile. Ce dernier vise à :

- Garantir une continuité des dispositifs sociaux destinés aux personnes en précarité, avant, pendant et après les Jeux ;
- Mettre fin aux expulsions sans propositions alternatives de solutions de relogement dignes ;
- Promouvoir un héritage social des JO, avec des solutions pérennes et la création de places d'hébergement.

## LA CARAVANE DES DISCRIMINATIONS



L'Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a lancé sa deuxième édition de la Caravane contre les discriminations. Cette dernière a parcouru 25 villes du Département, du 3 juin au 13 juillet 2023, pour sensibiliser les habitantes et habitants à la lutte contre les discriminations et présenter les recours possibles aux victimes et témoins.

L'équipe d'ACINA a participé à 3 étapes de la caravane, à Bondy, Aubervilliers et Pantin. Les salariés ont notamment invité les passants à jouer au jeu "Qui veut perdre ses préjugés ?" qui ciblait en particulier les stéréotypes sur les personnes roms. Ce que les participants ont appris les a généralement choqués, leur donnant envie d'en savoir plus. Cet événement a ainsi permis de contribuer à lutter contre l'antitsiganisme.

## RENCONTRES AVEC DES ELU.ES

En 2023, les équipes d'ACINA ont rencontré plusieurs élus, dont 3 députés :

- Emilie Chandler, députée du Val d'Oise
- Guillaume Vuilletet, député du Val d'Oise
- Isabelle Santiago, députée du Val de Marne.

Ces rencontres furent l'occasion de sensibiliser les députés aux réalités de la vie en bidonville et en squat, et aux possibilités offertes par l'accompagnement vers l'insertion.

Guillaume Vuilletet s'est notamment rendu dans un bidonville de Cergy, dans sa circonscription, pour rencontrer les habitants. Un temps d'échange a été organisé, qui a notamment permis d'imaginer ensemble des solutions concrètes aux besoins immédiats des habitants.



# VISION TERRITORIALE

## ANTENNE PARIS



### PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

En 2023, l'antenne ACINA Paris a accompagné plusieurs ménages domiciliés et/ou hébergés dans Paris intramuros (public bénéficiaire de la protection internationale et temporaire, ressortissant.es européen.nes, femmes en parcours de sortie de prostitution, etc.).

Dans ce cadre, elle a développé son action de terrain dans plusieurs bidonvilles situés dans différents arrondissements parisiens : 13ème, 17ème et 20ème.

L'équipe a réalisé deux visites mensuelles sur chaque site afin d'aller à la rencontre des habitant.es et de leur proposer un accompagnement socio-professionnel.

### PERMANENCES EXTÉRIEURES : dans le 10ème arrondissement

Afin d'être au plus près des lieux de vie des personnes que nous accompagnons, en 2023, l'antenne de Paris a maintenu le partenariat avec la Maison des associations du 10ème arrondissement. Deux permanences hebdomadaires ont été organisées dans leurs locaux, le mardi et le mercredi matin de 10 à 12h30. Durant ces créneaux, des rendez-vous sont proposés aux personnes accompagnées qui habitent dans le nord de Paris.

### Et à GENTILLY : 13ème arrondissement

La permanence bi-mensuelle au sein de l'antenne locale du Secours Catholique du 13ème arrondissement a été maintenue. Les travailleuses sociales peuvent y proposer des rendez-vous réguliers aux habitant.es d'un bidonville situé près de la Poterne des Peupliers à Gentilly et profiter de ce temps pour organiser des visites du lieu de vie.

### PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS

Au-delà de l'accompagnement global de personnes étrangères en situation de précarité et de mal logement, domiciliées et/ou hébergées, différents projets spécifiques ont été réalisés.

#### Le projet KAMI

En 2023, une deuxième session du **projet KAMI (Kolone, ACINA, Mouvement du Nid, pour l'insertion)** a eu lieu. L'objectif général du projet est d'accompagner des femmes étrangères victimes de traite et vivant en Île-de-France dans des conditions de vie précaires dans leur parcours de sortie de la prostitution, au travers d'un **renforcement linguistique** et d'un **accompagnement vers l'emploi** et la formation. Il vise à permettre à ces femmes d'acquérir compétences, connaissances, confiance en soi et autonomie. Il constitue ainsi une passerelle vers de meilleures conditions de vie.

14 femmes - orientées par le Mouvement du Nid, qui assure le suivi social et un soutien psychologique et médical - ont participé à un programme composé de cours de français animés par l'association KOLONE et d'ateliers d'insertion professionnelle, de mobilité, de découverte des métiers, d'ateliers socio-esthétiques et de sorties hors les murs et de sorties culturelles organisés par ACINA.

Les ateliers d'insertion professionnelle proposés par ACINA ont commencé en janvier 2023 et se sont terminés en mai 2023. **14 ateliers d'insertion professionnelle**, ainsi que des ateliers bien-être et des sorties « *hors les murs* », ont été organisés chaque semaine. L'objectif de ces activités collectives est de faire découvrir aux femmes des secteurs d'activité peu connus et de renforcer leur mobilité, leur estime de soi et leur bien-être. Chaque atelier a été **co-construit avec les participantes**. Les rencontres avec les structures externes (les chantiers d'insertion "*Farinez-vous*", "*Interface Formation*", "*La beauté du Monde inclusive*"), les ateliers numériques avec "*Emmaüs Connect*", ainsi que les ateliers culturels et sportifs avec les associations "*Yaye Maye*" et "*Nour*", ont été planifiés après avoir échangé avec les femmes lors d'entretiens individuels et lors d'un premier atelier de rencontre, durant lesquels elles ont pu exprimer leurs attentes, leurs centres d'intérêts et leurs souhaits professionnels.

Des temps conviviaux ont également été organisés au restaurant "*Le Refettorio*" et au parc des Buttes Chaumont pour la **remise des certificats de participation au projet**, en juin 2023.

Cette deuxième session a été une réussite d'après le retour des participantes. 1 femme ayant participé à ce programme est entrée en accompagnement professionnel individuel avec l'association ACINA.

Des axes d'amélioration ont été identifiés pour la mise en place d'une troisième session (alterner cours de français et ateliers d'insertion professionnelle, proposer une solution de garde d'enfants aux femmes participantes).

La troisième session KAMI a commencé en octobre 2023 avec 10 participantes et se terminera en mai 2024.

## Projet avec l'École Monique Apple

L'association ACINA travaille depuis 2022 avec l'École Monique Apple (école d'apprentissage du français pour des femmes primo-arrivantes en France, scolarisées dans leur pays d'origine), à travers des orientations communes de femmes souhaitant apprendre le français et nécessitant un accompagnement socio-professionnel global.

En 2023, ACINA et l'École Monique Apple ont signé une convention de partenariat dans le cadre du projet "*Tremplin linguistique et culturel vers l'insertion professionnelle des femmes primo-arrivantes avec des qualifications dans le pays d'origine*". Ce projet répond à un besoin de formation linguistique et d'un soutien dans les démarches socio-professionnelles pour les femmes migrantes en France.

Il a pris la forme de trois sessions d'apprentissage du français et d'ateliers de découverte du marché du travail en France, entre septembre 2023 et juillet 2024. 12 femmes ont participé à chaque session.

Pendant la première session, qui s'est déroulée entre septembre et décembre 2023, les travailleuses sociales d'ACINA ont organisé 7 ateliers, dont l'objectif était de présenter les principaux dispositifs d'insertion et de recherche d'emploi en France, de travailler sur la mobilité physique et les déplacements en Ile-de-France, de découvrir de nouveaux métiers, de créer un CV adapté et de se préparer à un entretien d'embauche.

A la suite de cette session, 1 femme est entrée en accompagnement individuel chez ACINA. Elle a déjà trouvé un emploi dans le domaine de la restauration.

Deux nouvelles sessions du programme se dérouleront entre janvier et juillet 2024.

## Le programme réfugié.es

L'antenne ACINA 75 a continué son action d'accompagnement socio-professionnel auprès du public bénéficiaire de la protection internationale, orienté par différents prescripteurs tels que les associations Réfugiés Bienvenue, Médecins du Monde, l'École Monique Apple, Watizat, Quatorze et les Captifs de la Libération. Chaque orientation a été effectuée sur la base d'un premier échange mail ou téléphonique entre le partenaire et l'équipe, suivi de l'envoi d'une note sociale détaillant la situation personnelle et les besoins d'accompagnements de la personne orientée.

L'antenne continue de participer aux réunions mensuelles de l'inter-orga exilés de Paris.

## Projet CEJ-JR (Contrat Engagement Jeunes-Jeunes en rupture)

Depuis septembre 2022 et pour une période de deux ans, l'association ACINA est lauréate du projet CEJ-JR, pour les départements de Paris et du Val d'Oise.

L'antenne ACINA 75 travaille en partenariat avec la Mission Locale de Paris et notamment avec les sites Soleil, Milord et Est, pour les 13ème, 18ème et 19ème arrondissements. Durant l'année 2023, l'équipe d'ACINA Paris a développé des actions de repérage et de sensibilisation auprès de jeunes en situation de précarité et de mal-logement, éloignés de l'emploi et de la formation, en vue d'une levée des freins pour une inscription définitive en Mission Locale.

L'antenne a également participé à des Comités de Pilotage (COFIL) organisés par la Mission Locale et les différents porteurs de projets parisiens. L'objectif était de présenter les actions de l'association, de préciser les modalités d'intervention et de développer le réseau partenarial.

Des rencontres partenariales ont été effectuées avec le CLAJJ de Paris, JRS et d'autres associations pour développer des synergies communes.

De plus, les travailleuses sociales de Paris, accompagnées de celles du Val d'Oise, ont participé à des journées de travail dans le cadre d'une recherche-action portée par la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) et l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives).

En décembre 2023, l'antenne ACINA 75 a repéré 10 jeunes, dont 4 ont signé un contrat d'engagement jeune.

Le projet est en cours et des actions collectives seront développées en 2024.

## Le projet LAB 14

En 2023, l'équipe d'ACINA 75 a continué sa collaboration avec l'association Quatorze. Dans le cadre de la formation professionnelle "*métiers du bois - LAB 14*", l'équipe a dispensé un module "*accompagnement vers l'emploi*" à travers l'animation d'ateliers d'insertion professionnelle.

Au total, 6 ateliers ont été animés sur l'année, entre avril et juin 2023.

## EN QUELQUES CHIFFRES

**125 ménages  
accompagnés**

**250  
démarches  
d'accès à des  
droits CAF**

**25 enfants  
scolarisés,  
dont 12 par  
ACINA**

**182  
démarches  
d'accès à un  
logement ou  
à un  
hébergement**

**50 demandes de  
logement social  
effectuées**

**132  
domiciliations  
réalisées**

**31 sorties emploi  
ou accès à  
une formation**

**61 ménages  
sortis en  
logement ou  
hébergement**

**165  
démarches  
d'ouverture de  
droits santé**

# PARTENAIRES OPÉRATIONNELS PRINCIPAUX



## Parcours de personnes accompagnées

Madame S., de nationalité guinéenne, est arrivée seule en France en 2018. Elle obtient le statut de réfugiée auprès de l'OFPPRA en février 2020. Au mois d'août, l'association Réfugiés Bienvenu oriente Madame S. vers l'antenne ACINA Paris, pour un accompagnement professionnel. Dès les premiers rendez-vous individuels avec la travailleuse sociale spécialisée en insertion professionnelle de l'antenne ACINA Paris, Madame S. exprime son souhait de se former dans le secteur sanitaire et de la sécurité. Madame S. s'inscrit à Pôle Emploi, rédige un CV et une lettre de motivation avec l'objectif d'intégrer une formation d'aide soignante. En même temps, elle signe le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et finalise la formation service civique de l'OFII. Après avoir été admise dans une formation d'aide soignante au sein de l'UFA Carcado Saisseval à Paris, Madame S. décide finalement de commencer des missions en intérim dans le secteur de la sécurité privée. Cette expérience professionnelle formatrice et enrichissante lui ouvre des portes et lui permet de décrocher un Contrat à Durée Indéterminée en tant qu'Agent de sécurité. En mars 2022, son mari et ses deux enfants âgés de 7 et 12 ans arrivent en France dans le cadre de la réunification familiale.

Madame S. inscrit immédiatement son fils et sa fille à l'école, et son mari, soutenu par ACINA, dépose une demande d'asile. L'équipe sociale d'ACINA a entamé plusieurs démarches sociales et juridiques pour que la famille de Madame S. puisse obtenir un logement social. Toutes ces démarches sont le fruit d'un apport de la mission juridique d'ACINA (rendez-vous individuels avec Madame S., explication de l'ensemble des leviers existants, rédaction des recours). Entre juin et septembre 2023, Madame S. a obtenu deux propositions de logement social à Alfortville et à Maisons-Alfort, mais son dossier n'a pas été retenu en Commission d'Attribution de Logement (CAL). Ces rejets ont causé beaucoup de frustration et d'incompréhension chez Madame S. ainsi que chez ses enfants. Cependant la famille n'a pas baissé les bras et a continué de se battre, épaulée par l'équipe d'ACINA, afin d'obtenir une nouvelle proposition de logement. Finalement, en décembre 2023, la famille de Madame S. reçoit une nouvelle proposition pour un logement à Créteil. La famille visite rapidement le bien, accepte la proposition et signe le bail pour emménager tous ensemble début 2024.

# VISION TERRITORIALE

## ANTENNE ESSONNE

### PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

#### Aller-vers sur les lieux de vie

En 2023, ACINA 91 est intervenue auprès de familles vivant sur 6 communes de la communauté d'agglomération du Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart (Corbeil-Essonnes, Grigny, Lisses, Ris Orangis, Evry, Savigny le temple), 1 commune de Cœur d'Essonne agglomération (Longpont) et 4 communes de la Communauté d'Agglomération de Paris Saclay (Massy, Palaiseau, Longjumeau, Champlan). Cela représente **24 squats et bidonvilles, répartis sur 11 communes**. L'antenne ACINA 91 est également intervenue à Antony (92) dans le cadre du projet saturnisme et a accompagné des familles domiciliées dans la communauté d'agglomération de Melun val de Seine, à Dammarie-les-lys, Melun et Vaux le pénit.

Enfin, l'équipe a accompagné des **familles vivant en errance**, ne souhaitant plus vivre sur un *platz* (terrain, lieu de vie informel). ACINA 91 réalise 1 à 2 sorties hebdomadaires en moyenne, dans une démarche d'*aller-vers* sur les différents squats et bidonvilles.

Dans le département de l'Essonne, l'action d'ACINA s'articule avec l'équipe EMA de l'association Coallia qui propose également un accompagnement socioprofessionnel aux familles. Une convention entre les 2 acteurs a été signée et permet d'organiser le travail des équipes.

#### Visites ponctuelles sur les lieux de vie

Elles peuvent être à l'initiative de l'équipe, à la demande des familles ou des partenaires associatifs et institutionnels. Ces sorties terrains prennent la forme de sorties exploratoires (si l'équipe ne s'est jamais rendue sur le bidonville), de visite à domicile dans le cadre des accompagnements, de temps d'information et de sensibilisation et/ou d'actions collectives. Les objectifs sont d'aller à la rencontre des familles pour prendre connaissance de leurs conditions de vie, de proposer un accompagnement socio-professionnel global et/ou de répondre à une attente des habitant.es. En 2023, l'équipe a réalisé des sorties ponctuelles dans les communes de **Corbeil-Essonnes, Grigny, Lisses, Palaiseau** et **Ris Orangis**.

#### Sorties régulières sur les lieux de vie

La présence régulière de l'équipe sur certains *platz*, que ce soit lors des passages sur site ou d'actions réalisées dans le cadre de projets, permet de réaliser un accompagnement de proximité et de renforcer la dynamique d'insertion des familles. L'ancrage de l'équipe sur le territoire permet également de mobiliser et de sensibiliser les partenaires aux conditions de vie des familles et ainsi de favoriser leur accès au droit. L'antenne ACINA 91 poursuit le travail de suivi régulier amorcé en 2022 à **Corbeil-Essonnes**, mais aussi à **Grigny** et à **Lisses**.

## CORBEIL-ESSONNE

L'équipe est intervenue sur 14 squats et bidonvilles situés sur la commune. Elle a pu assurer une présence régulière sur 7 d'entre eux (3 squats et 4 bidonvilles). **Cependant, ce travail a été impacté par un nombre important d'expulsions** : 9 sites ont été expulsés, dont 5 sur lesquels ACINA intervenait régulièrement.

Dans ce contexte, le travail réalisé par l'équipe a été de **renforcer le pouvoir d'agir des familles** en les informant sur les choix possibles et en les accompagnant dans l'accès au droit, notamment sur le volet juridique. L'équipe a accompagné 15 ménages et a poursuivi les accompagnements de 14 familles malgré les déplacements sur plusieurs communes. Enfin, l'équipe a sollicité directement ou en lien avec le CCAS des mises à l'abri pour les familles qui en ont fait la demande lors des expulsions. Concernant l'amélioration des conditions de vie, ACINA a coopéré avec Solidarités international pour la mise à jour des diagnostics Eau Hygiène et Assainissement au printemps pour 5 squats et bidonvilles (123 personnes) et a obtenu la mise à disposition de containers pour les ordures ménagères d'un des bidonvilles. ACINA a également réalisé des actions collectives dans le cadre des projets **Enfance/Parentalité** et **Femmes**, dans 3 Platz et ayant bénéficié à 21 adultes et 37 enfants.

Cette année a également été l'occasion de poursuivre le travail de mobilisation des partenaires à travers plusieurs rencontres qui se sont traduites par des sorties sur sites avec des services de la commune (centre de santé, CCAS), ainsi que des orientations des familles vers les services de droit commun ou dispositifs portés par la ville (domiciliation, scolarisation, Urban plage, etc.)

## GRIGNY

L'équipe a travaillé de manière régulière dans 2 bidonvilles et a accompagné 18 familles. Ces 2 bidonvilles ont aussi été concernés par une procédure d'expulsion. Les familles ont été accompagnées dans l'information et l'accès au droit sur le **volet juridique**. ACINA est également venue en soutien, avec le CCAS, pour identifier les familles vulnérables en vue de la réalisation du diagnostic pré-expulsion.

L'une des procédures juridiques a conduit à l'annulation de l'expulsion par le juge, et la seconde expulsion a été différée en accord avec le CCAS *"tant que les travaux prévus sur la parcelle n'ont pas commencé"* (prévus en 2024). De ce fait, les familles sont toujours sur place et les services de la mairie sont sensibles à la recherche de solutions pour limiter les ruptures dans les parcours d'insertion.

A la demande des familles, ACINA a sollicité un **dialogue avec le maire** pour envisager la mise en place d'un *Projet Local d'Insertion et de Résorption* sur la commune pour 2024. Les actions d'ACINA se sont principalement organisées à travers le projet Enfance Parentalité et le projet Femmes. Cela s'est traduit par 12 ateliers d'accès aux loisirs (portés par ACINA ou en partenariat avec *Clowns sans frontière* et *Chemins d'enfances*), 3 ateliers collectifs à destination des parents sur le volet juridique et sur la parentalité, ainsi que 2 ateliers socio-esthétique dans le cadre du projet Femmes.

Sur la période estivale, les familles ont été orientées vers *"l'Agglo Fun Tour"*. Enfin, ACINA est également intervenue ponctuellement sur 2 autres bidonvilles à travers une sortie exploratoire et un passage pour sensibiliser les parents sur le risque et les gestes de prévention à adopter en cas de vague de chaleur.

## LISSES

L'équipe est intervenue sur 3 bidonvilles situés à Lisses. Le premier existe depuis plusieurs années. Un **diagnostic Eau Hygiène et Assainissement**, réalisé en 2022, a été mis à jour cette année dans le cadre d'un **projet sur le dépistage du saturnisme**. Une sensibilisation sur ce sujet a eu lieu auprès des familles. L'équipe a également réalisé une action de sensibilisation auprès des parents sur les comportements à adopter en cas de vague de chaleur.

L'équipe s'est également déplacée sur 2 autres bidonvilles, qui n'ont existé que quelques semaines avant d'être expulsés courant 2023. Les familles s'étaient installées dans la commune à la suite des expulsions ayant eu lieu à Corbeil-Essonnes et à Ris Orangis. L'équipe a accompagné les familles dans la poursuite des démarches engagées.

## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS

### Public réfugié.es

L'équipe de l'Essonne a ouvert ses accompagnements au **public bénéficiaire de la protection internationale**. Les personnes reçues sont originaires d'Afghanistan, de Moldavie, d'Ukraine et d'Iran. En 2023, l'équipe a accompagné 11 réfugié.es, dont 2 familles avec enfants. Les démarches ont été essentiellement faites sur le volet de **l'insertion professionnelle**. Néanmoins, l'équipe a également été sollicitée pour accompagner les personnes dans le suivi de leurs démarches administratives (multiplicité de domiciliations, de travailleur.se.s sociaux.les, démarches entamées sur plusieurs territoires) et dans la compréhension des démarches concernant le statut de réfugié.e.

### Permanence solidaire

Une **permanence hebdomadaire** sans rendez-vous est proposée dans les locaux de l'antenne situés à Corbeil-Essonnes. Cet espace permet d'accueillir les familles qui ne peuvent être accompagnées de manière renforcée en raison des moyens humains limités de l'équipe. Cela permet de les aider, malgré tout, à réaliser des démarches ponctuelles et souvent urgentes : une dizaine de personnes sollicite l'équipe chaque lundi.

Les familles peuvent également être accueillies sur rendez-vous dans le cadre d'une **permanence bi-mensuelle** qu'ACINA 91 tient dans les locaux de *Dom'Asile*, partenaire de l'association, situés à Orsay.

## PILOTAGE SOCIAL DU PROJET "SORTIE INCLUSIVE DU BIDONVILLE PAR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT" - SIBEL

Ce programme, renouvelé en novembre 2022, s'est poursuivi tout au long de l'année 2023. Il propose aux personnes vivant en squat ou en bidonville un **parcours de formation et d'accès à l'emploi et au logement couplé d'un accompagnement social renforcé**. La première partie s'est déroulée sous la forme d'une **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective** (POEC) en partenariat avec l'OPCOmmerce et le groupe HMarket. Elle s'est composée de cours de FLE (84h) et d'ateliers collectifs d'insertion socioprofessionnelle dispensés par ACINA (28h). Puis les stagiaires ont bénéficié d'une formation professionnelle au travers de modules métiers/techniques dispensés par la Hacadémie (196h) et d'une Préparation de Mise en Situation en Milieu Professionnel au sein d'un magasin HMarket (105h).

L'objectif : Former les stagiaires au métier d'employé.e commercial.e en magasin et favoriser l'accès à l'emploi dans une entreprise du groupe HMarket. 11 personnes sont entrées en formation dont 2 femmes et 5 jeunes de moins de 25 ans. A l'issue de la POEC, 10 stagiaires ont validé leur formation et 4 ont eu accès à un emploi en CDI. La seconde partie du programme s'est déroulée à travers un accompagnement socioprofessionnel renforcé des stagiaires et de leurs familles. Ces accompagnements ont permis à 2 personnes d'accéder à un CDD et à 2 autres d'accéder à une formation rémunérée. 2 ménages ont pu accéder au logement, dont un couple qui avait pu bénéficier en amont d'une prise en charge par le 115.

Enfin, 18 enfants ont été accompagné.es dans l'accès et le maintien à la scolarisation et l'accès aux loisirs. ACINA a aussi accompagné des problématiques familiales, de santé mentale, de dettes et de mobilité avec *Essonne Mobilité*.

## PROJET ENFANCE/ PARENTALITÉ

L'objectif de ce projet est de contribuer à réduire la grande précarité et la marginalisation des enfants vivant en habitat précaire, en renforçant leur accès aux droits, en accompagnant leur scolarisation et en réalisant des actions d'accès aux loisirs, ainsi que de sensibilisation auprès des parents. L'insertion au plus tôt des enfants participe à limiter les schémas de reproduction de la pauvreté.

Ce projet se décline en 3 axes :

- **L'accompagnement des enfants vers la scolarité** : Cette action est réalisée dans le cadre de l'accompagnement des familles à travers des démarches d'accès aux droits et de médiation scolaire (inscription, accès aux aides, contact avec les écoles, orientation en centre de santé pour les vaccins, etc.). Elle peut également prendre une dimension collective lors des actions de sensibilisation, notamment aux enjeux de la scolarité dès 3 ans, ou d'activités ludiques de préparation à la scolarité à destination des enfants (ateliers avec l'association *Chemins d'enfances*).

- **La mise en place d'actions collectives et d'ateliers** : Il s'agit, entre autres, de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture au travers d'ateliers éducatifs et pédagogiques sur les sites, mais aussi de réaliser des sorties avec les familles et de les accompagner ou de les orienter vers des dispositifs portés par les communes. Ces dispositifs permettent également de favoriser la citoyenneté. Enfin, des actions d'information et de sensibilisation à destination des parents, centrées sur les besoins des enfants, ont également été animées par ACINA.

- **Accès aux droits, amélioration des conditions de vie et stabilité des enfants** : L'antenne a renforcé l'accompagnement des familles vers l'accès au droit commun, au logement, à l'emploi et à la santé (orientations vers les PASS, les Centres départementaux de prévention et de santé, les PMI, les centres de santé et accueils de jour), mais aussi à l'aide alimentaire. Plusieurs ménages ont également été accompagnés dans le cadre de processus avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Au cours de l'année 2023, **19 actions portées par ACINA**, ou en partenariat avec *Chemins d'enfances*, *Clowns sans frontière* et l'association *AFEV*, ont eu lieu sur des sites d'accès aux loisirs. 2 sorties à l'extérieur (Journée à la mer, Réveillon de fin d'année) ont été organisées. ACINA 91 a pu orienter des familles vers 2 dispositifs de loisirs des communes (la plage urbaine à Corbeil-Essonnes et *Agglo Fun Tour*). 2 actions collectives de sensibilisation à la scolarisation, 3 actions de prévention et de sensibilisation sur les comportements en cas de vague de chaleur, 1 action de sensibilisation sur les enjeux du dépistage du saturnisme, ainsi que 2 actions sur la santé sexuelle et reproductive, ont pu être mises en place dans le cadre du projet Enfance/Parentalité. 26 enfants ont été scolarisé.es et 14 ont été accompagné.es dans leur maintien dans la scolarité. 18 enfants ont été accompagné.es vers les dispositifs communaux afin de récupérer leurs kits de fournitures scolaires (sac, cahiers, stylos, crayons, feutres, taille-crayon et trousse).

Ce projet Enfance/Parentalité s'est également traduit par l'accompagnement de 3 familles dans l'accès à la restauration scolaire. 3 familles l'ont été dans leurs démarches auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance. Enfin, ACINA 91 a accompagné 4 femmes dans leur parcours de grossesse (orientation PMI, etc.).

Le projet Enfance/Parentalité se poursuit sur l'année 2024.

## PROJET FEMMES

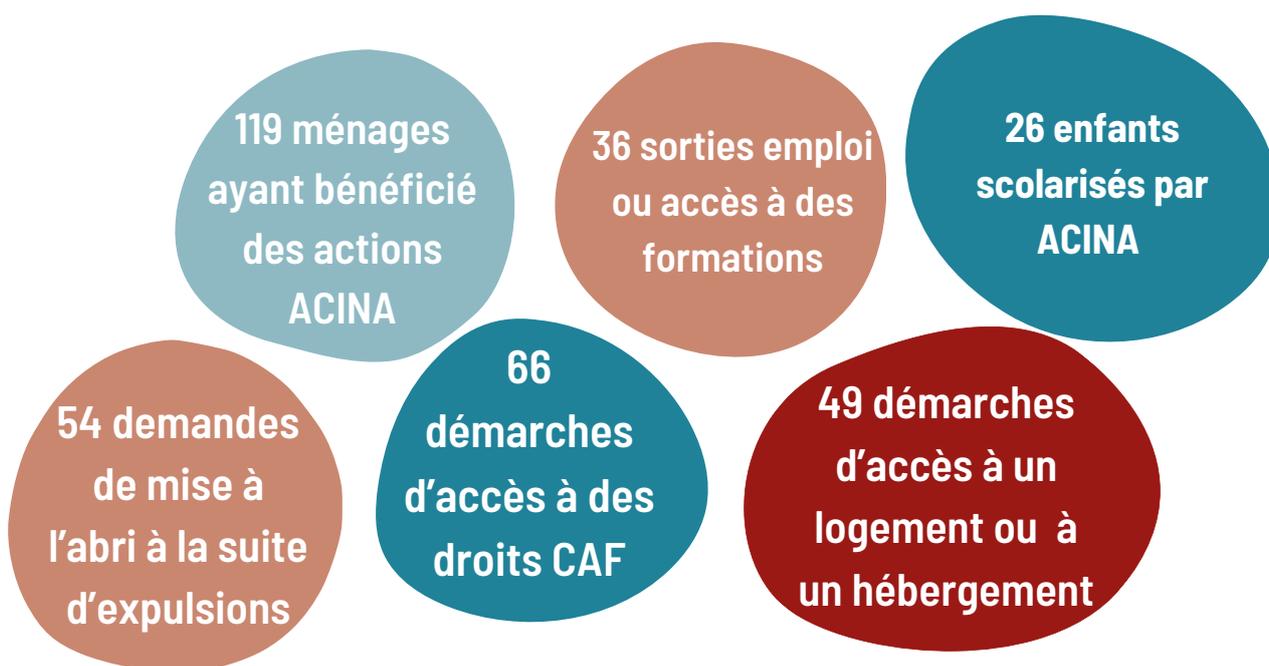
Dans l'Essonne, la dimension collective du projet Femmes est principalement axée sur l'amélioration des conditions de vie des femmes. Elle se traduit par l'organisation d'activités collectives, de groupes de discussion et d'ateliers bien-être, portés par l'équipe ou développés avec différents partenaires. Favoriser l'estime de soi et créer des espaces d'échange et d'information sécurisés **favorise l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes**. L'accompagnement vers leur insertion professionnelle rejoint cette volonté de favoriser leur autonomie.

L'antenne ACINA 91 a accompagné 56 femmes dans leur accès au droit, 12 d'entre elles l'ont été sur le volet de l'insertion professionnelle.

7 femmes ont eu accès à un hébergement ou un logement.

Des actions collectives ont également été mises en place. 10 ateliers *socio-esthétique* et *socio-coiffure*, 1 "café femmes" et 2 ateliers autour de la santé sexuelle et reproductive ont été organisés au cours de l'année 2023.

## EN QUELQUES CHIFFRES



Autres démarches socio-administratives réalisées :

74 ménages suivis en accompagnement global soit près de 120 personnes

45 ménages accompagnés en permanence, soit près de 175 personnes

17 demandes de logement social effectuées et renouvelées

24 domiciliations réalisées ou renouvelées

20 demandes SIAO effectuées et mises à jour régulièrement

42 ouvertures aux droits santé ou renouvellement (Protection Universelle Maladie (PUMa), Complémentaire Santé Solidaire (CSS), accès à l'aide médicale de l'État (AME) et auprès de La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)).

# Partenaires opérationnels principaux



## Parcours de personnes accompagnées

Madame V. est une femme de 34 ans de nationalité roumaine. Elle a été orientée vers l'antenne ACINA de l'Essonne fin octobre 2022. Elle est mère célibataire de 5 enfants, seuls 2 d'entre eux sont en France. Madame V. exprime rapidement sa volonté de trouver un emploi mais, très timide, elle verbalise peu ses envies et attentes. Quelques semaines plus tard, la TSIP qui l'accompagne apprend que Madame V. a déjà eu un suivi par ACINA en 2019. Elle sent que Madame V. commence à lui faire confiance. Dès lors, Madame V. devient plus impliquée dans son parcours d'insertion socio-professionnelle. Fin novembre, une Commission de Prévention Educative se réunit et décide de retirer la garde de ses enfants à Madame V. en invoquant les conditions de vie de la famille. A la suite de cette décision, Madame V. se décourage et délaisse les démarches d'insertion socio-professionnelle. La TSIP d'ACINA décide alors de laisser du temps à Madame V. tout en restant disponible et à son écoute. Quelques semaines plus tard, Madame V. se présente à la permanence d'ACINA avec une légère amélioration morale et un courrier du tribunal sur lequel il est notifié la nécessité pour Madame V. de trouver un emploi et un logement pour espérer récupérer la garde de ses enfants.

Remotivée par cette nouvelle, Madame V. décide de débiter une recherche d'emploi afin de pouvoir faire une demande de logement. Une personne chez qui elle faisait du ménage de façon non déclarée lui propose un contrat de travail. Elle signe un CDI fin décembre. Fin mars 2023, Madame V. participe à un "café femmes" organisé par ACINA dans le cadre du Projet Femmes, où elle arrive par hasard. Si au départ elle ne souhaite aucunement s'impliquer dans l'atelier, elle finit par changer d'avis et y participe activement. A la suite de cet atelier, Madame V. s'engage plus régulièrement dans ses démarches. En octobre 2023, Madame V. reçoit une proposition pour accéder à un centre d'hébergement maternel. Elle refuse d'abord cette orientation, le centre étant trop éloigné géographiquement de son lieu d'ancrage et de sa famille. La TSIP lui propose de l'accompagner pour visiter ce centre et reprend avec elle les enjeux de cette orientation. L'accueil sur place permet à Madame V. d'être rassurée. Madame V. accepte alors l'orientation ; elle intègre le centre maternel, et le relais est pris par les professionnelles de la structure. Ces dernières travaillent actuellement avec elle pour créer les conditions nécessaires au retour de ses enfants qui viennent pour l'instant en visites.

# VISION TERRITORIALE

## ANTENNE SEINE-SAINT-DENIS

### PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

#### Montreuil

##### 15 BIS rue Saint-Antoine

Depuis 2017, ACINA accompagne sur le volet professionnel 9 ménages vivant sur la parcelle située au 15 bis rue Saint-Antoine à Montreuil. Ce travail a pour objectif le **relogement des familles**. Il s'effectue en partenariat étroit avec la Mairie et les associations Ecole Enchantée et Quatorze, ainsi qu'avec l'appui de la Fondation Abbé Pierre.

Au cours de l'année 2023, ACINA a continué d'assurer un accompagnement social des ménages et a poursuivi l'accompagnement vers l'insertion professionnelle dans la lignée des années précédentes.

#### Stains

##### Bidonvilles dit de la "Batête"

Depuis l'année 2022 ACINA accompagne une partie des habitants et habitantes des bidonvilles du secteur dit de "La Batête", afin de **favoriser leur accès au logement ou à l'hébergement, aux droits, à l'emploi et à des ressources économiques stables**.

17 parcelles ont été identifiées sur les bidonvilles dit de la Batête. A ce jour, 23 ménages ont bénéficié de l'action sur ces lieux de vie. Cela représente 79 personnes. **Ce chiffre a été en constante augmentation**, au fur et à mesure de la mise en place des actions d'*aller-vers*.

Ce travail s'effectue, conformément à notre méthode d'*aller-vers* et de *faire-avec*, en partenariat avec tous les acteurs mobilisés sur le site, publics comme associatifs, afin d'apporter une réponse conjointe et complète à la diversité des besoins identifiés.

Une **action de dépistage du saturnisme** a été effectuée, avec une information collective réalisée à l'échelle de l'ensemble du site. Pilotée par l'ARS, dans le cadre du plan régional d'action de lutte contre le saturnisme en habitat informel, dont ACINA est l'un des opérateurs, cette action a bénéficié à 9 personnes du site.

#### Autres territoires de Seine-Saint-Denis-Intervention dans le "diffus"

- Action en diffus sur tout le territoire de la Seine-Saint-Denis. Elle résulte de la continuité du suivi de personnes ayant vécu précédemment sur des bidonvilles où l'antenne ACINA était missionnée pour une action de résorption. L'objectif de l'action en diffus est de maintenir une continuité dans l'accompagnement et d'ainsi éviter de manière pro-active la création de nouveaux bidonvilles par l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation d'errance (liée aux expulsions)
- L'équipe de l'antenne accompagne ainsi dans la durée des personnes vivant à Bondy, Bobigny, Pavillons-sous-Bois, Drancy et Noisy-le-Grand, entre autres.
- La continuité du suivi malgré l'instabilité géographique due aux expulsions peut permettre la réussite des parcours. Le travail social et éducatif, l'empowerment, la compréhension du système en vue d'une insertion pérenne et du plein exercice de son potentiel d'autonomie, ne peut s'effectuer que dans le temps long.

# PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS

## Impuls'Emploi

Développé par l'antenne 93 d'ACINA en 2021, le dispositif Impuls'Emploi a pour objectif de **favoriser l'insertion professionnelle des personnes accompagnées**, en leur donnant les moyens d'acquérir des repères et une meilleure compréhension et connaissance du monde du travail en France.

Impuls'Emploi propose une **méthodologie innovante basée sur le maillage partenarial avec des SIAE**. En effet, des partenariats ont été tissés avec la majorité des SIAE du territoire permettant ainsi de créer un lien de confiance entre les travailleur.euses sociaux d'ACINA et les CIP partenaires, favorisant ainsi l'embauche des personnes accompagnées par notre association.

Ce projet est né du constat suivant : quand les travailleur.ses sociales d'ACINA posaient la question "*qu'est ce que vous aimeriez faire comme métier?*" aux personnes accompagnées, celles-ci répondaient, par nécessité matérielle "*peu importe, j'ai juste besoin d'un revenu*". Les équipes d'ACINA ont ainsi mis en place un projet qui permettrait d'**ouvrir les perspectives professionnelles** des personnes par les visites d'entreprise. La dimension concrète de la visite, le lien avec l'employeur ainsi que la possibilité de déposer son CV dans la foulée permettent de lever de nombreux freins internes et sociaux.

En amont de ces visites d'entreprises, des CV sont créés lors de rendez-vous individuels et des infos collectives sont organisées par les TSIP afin de donner quelques conseils aux personnes quant à la manière de se présenter devant l'employeur.se, de se mettre en valeur. La mobilisation est systématiquement au rendez-vous lors de ces visites. En effet, il semble que les possibilités d'embauches et la découverte de métiers sont des propositions de temps collectifs qui correspondent au plus grand nombre.

Dans le cadre d'Impuls'Emploi, en partenariat avec l'association Les films de l'Arpenteur, l'antenne a poursuivi sa démarche d'insertion professionnelle via la réalisation de "CV vidéo" proposant une approche innovante pour valoriser le vécu professionnel des personnes accompagnées. Cette méthode permet d'exercer la capacité à se présenter et favorise la prise de confiance en soi. Les personnes ayant réalisé un CV vidéo sont avantagées lors d'entretiens d'embauche. En 2023, deux séances de CV vidéos qui ont mobilisé 2 personnes accompagnées ont été réalisées et une séance de restitution de l'expérience a été organisée avec les personnes volontaires.

Grâce au maillage partenarial lié à ce projet, environ 20 personnes ont été embauchées dans des dispositifs d'insertion en CDDI, 6 d'entre elles.eux ont vu leur CDDI renouvelé. En raison d'une année marquée par un manque d'effectif dans ce département, une seule visite a pu être organisée durant l'année 2023 dans l'entreprise d'insertion "Etudes et Chantier", spécialisée dans les espaces verts, à Vaujours.

Le projet est en train de se relancer en 2024, une visite a déjà été organisée en janvier au sein de l'atelier chantier d'insertion "La Collecterie" à Montreuil. Une nouvelle visite est d'ores et déjà prévue en mars 2024 au sein de l'atelier d'insertion "Mode Estime" basée à l'île Saint-Denis.

## Programme réfugié.es

L'antenne ACINA 93 a démarré son action d'accompagnement socio-professionnel auprès du public bénéficiaire de la protection internationale en 2022. L'accompagnement a été ouvert aux personnes rencontrées lors de maraudes, notamment à Pantin, et orientées par des partenaires.

## Projet Femmes

Le projet vise à offrir aux femmes vivant en squats et bidonvilles en Seine-Saint-Denis un espace d'échange collectif entre paires afin de faire émerger leurs besoins et les freins rencontrés dans leur parcours d'insertion, tout en proposant un suivi individualisé, dans une volonté de prise en compte des particularismes, aspirations et envies de chacune.

28 femmes ont pris part au projet et ont été accompagnées quotidiennement dans leur accès aux droits.

18 ont été suivies sur le plan à la fois social et professionnel. 6 femmes ont accédé à l'emploi.

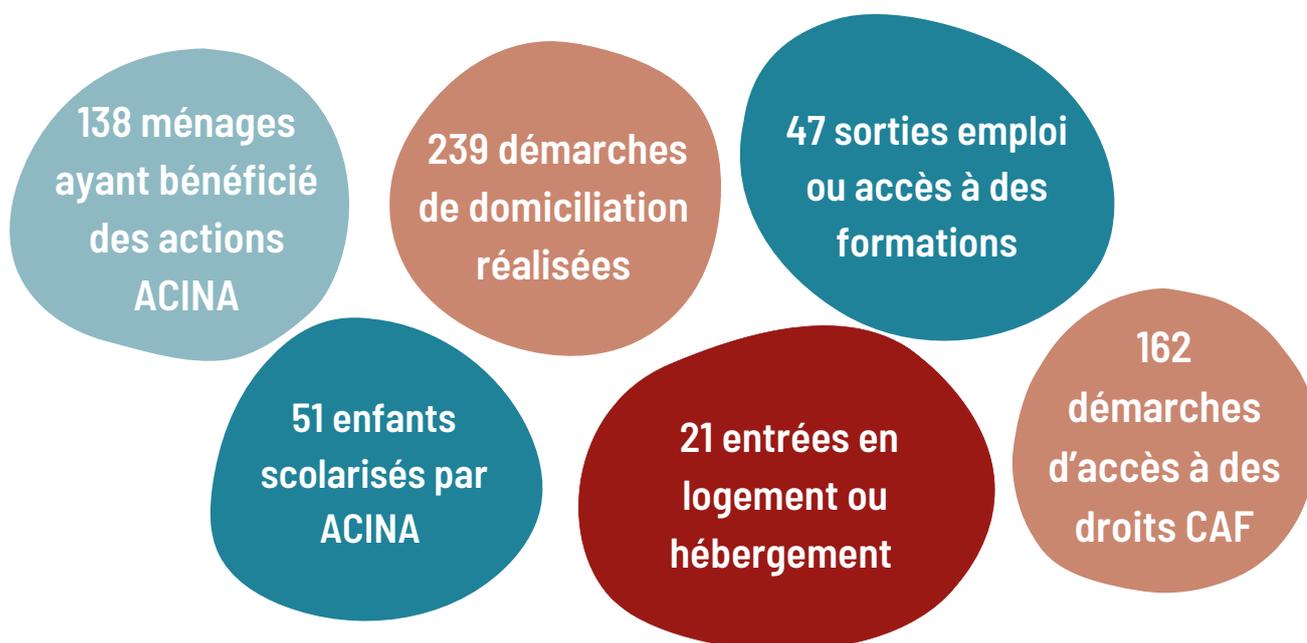
En 2024, le projet Femmes va développer son volet emploi en proposant un processus d'accompagnement spécifique vers l'emploi.

## Permanence accueil solidaire

Face à l'ampleur des besoins sur le département, l'équipe d'ACINA en Seine-Saint-Denis a mis en place une permanence d'accueil solidaire hebdomadaire dans les locaux de Bondy depuis 2021.

En 2023, 122 personnes ont été reçues en permanence, 36 démarches de santé, 12 démarches de domiciliation, 12 démarches hébergement/logement, 44 démarches sociales et 29 démarches emploi ont été réalisées. Les personnes ont connaissance de ces permanences soit par le bouche-à-oreille soit par des partenaires qui les y orientent.

## EN QUELQUES CHIFFRES



Autres démarches socio-administratives réalisées :

58 ménages suivis en accompagnement global, ce qui représente 210 personnes

80 ménages accompagnés en permanence, ce qui représente 122 personnes

118 démarches emploi réalisées (rendez-vous de définition du projet professionnel, CV, répondre à des offres d'emploi, accompagnement lié à l'entrée en emploi)

5 ateliers collectifs de sensibilisation au marché du travail

159 démarches d'accès à un logement ou à un hébergement

34 DLS déposées, actualisées

23 DALO déposés

25 fiches SIAO actualisées

# Partenaires opérationnels principaux



## Parcours de personnes accompagnées

Samir et sa famille sont arrivés en France en 2012. Ils sont restés sur le même bidonville jusqu'à 2016 et ont ensuite survécu avec leurs enfants au gré des expulsions. Pour Samir, "c'était difficile surtout, car on ne pouvait pas mettre les enfants à l'école". Lorsque les équipes d'ACINA de Seine-Saint-Denis ont rencontré la famille, celle-ci n'avait aucun droit ouvert, n'était pas domiciliée et avait peu de perspectives d'avenir. C'est avec le début de l'accompagnement, en 2019, que Samir et sa famille ont commencé à s'insérer socialement. Samir explique ainsi que "c'est ACINA qui nous a donné une chance, ils nous ont ouvert notre tête et nos yeux. Ils nous ont intégrés dans le monde". Samir ajoute "Je ne connais pas d'autre association, mais avec ACINA, c'est avec le cœur, ils nous ont beaucoup aidés, et j'ai parlé à d'autres gens qui disent pareil. Quand je suis venu, je n'avais pas de CAF, pas de maison, pas de travail ; maintenant, j'ai une maison, la CAF, ils m'avaient trouvé du travail et les enfants vont à l'école." En novembre 2022, le bidonville où est installée la famille est menacé d'expulsion. Celle-ci a alors décidé pour la première fois de se mobiliser, et est venue chercher l'expertise de l'équipe d'ACINA Seine-Saint-Denis. Pour Samir, sans ACINA, ils n'auraient pas eu l'idée de se pourvoir juridiquement. Il explique : "Ce qui a changé dans l'expulsion de Bobigny, c'est qu'on a travaillé avec un avocat, car ACINA nous a permis de connaître nos droits ; comme je disais : ACINA nous a ouvert la tête, c'est ACINA qui nous a dit comment ça marche, la loi". Il ajoute que, même si le bidonville a été expulsé et qu'ils ont perdu à l'audience, si c'était à refaire, il le referait. "S'il y a la chance de se battre et une association qui peut nous aider, c'est magnifique et il faut le faire".

Par la même occasion, il remet en question le système d'expulsions en dénonçant le manque de solutions : "Pour casser le platz, ils nous disent on vous donne des hébergements, mais les places d'hôtel [sont] pour trois jours, et après les personnes se retrouvent sur la route avec leurs enfants". Suite à une expulsion et à une période d'errance de deux mois où ils ont dormi dans une voiture avec leurs cinq enfants, la famille a pu intégrer un CHU dans le 94 grâce aux efforts conjoints des travailleurs sociaux d'ACINA 93. Samir explique que "s'il n'y avait pas ACINA, je dormirais encore dans une baraque ou dans une voiture". Il y a six mois, la famille a accueilli son sixième enfant, le premier à naître hébergé, ce qui constitue un grand soulagement pour Florentina et Samir : "J'ai cinq enfants qui sont nés et ont grandi dans un platz. Ils n'avaient pas de chambre, c'était construit avec du carton. Maintenant, on a beaucoup évolué, avant nos enfants n'avaient rien vu, ils étaient toujours avec les gens du platz, maintenant ils voient tout ce qui est bien en France, ils ont droit à la vie." Maintenant hébergés, les enfants sont scolarisés et l'espoir en l'avenir renaît pour toute la famille. Le rêve est enfin autorisé. Comme le dit Samir, les enfants "ont le droit à la vie". Lorsque les équipes de Seine-Saint-Denis demandent à Samir quel est le métier dont il rêve pour l'un de ses enfants, il nous répond : "J'aimerais qu'un de mes enfants soit avocat, parce qu'il pourra aider les gens". Tout ce que font Samir et Florentina, c'est pour leurs enfants, et l'école a une place particulièrement importante pour eux : "On avait une situation très difficile pour nous et nos enfants, mais on veut essayer de créer une autre situation pour nos enfants. Par exemple, on veut que nos enfants aillent à l'école, car nous on n'a pas eu cette chance". "Avec ma femme, on veut s'intégrer, donc c'est pour ça qu'on a jamais loupé un rendez-vous. Pour ma femme et moi, la vie a été très difficile et on veut autre chose pour nos enfants".

# VISION TERRITORIALE

## ANTENNE VAL-DE-MARNE

### PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

#### Aller-vers sur les lieux de vie

Durant l'année 2023, l'antenne du Val-de-Marne est intervenue sur plusieurs bidonvilles et squats situés sur les communes de Créteil, Villejuif, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Fresnes et Vitry-sur-Seine.

#### Visites régulières sur les lieux de vie

L'équipe a mené un travail d'accompagnement approfondi des ménages, réalisé sur différents sites durant l'année 2023, à partir d'une démarche d'"aller-vers" et de construction d'un lien de confiance avec les personnes. La mise en place de visites régulières sur les sites permet de suivre l'évolution de la situation des personnes et de leurs besoins. Un suivi individuel global est proposé aux personnes et ménages en demande, centré sur l'accès aux droits, au logement/hébergement et à l'emploi, ainsi que des ateliers et informations collectives, dans les locaux d'ACINA et parfois sur site. Parmi les démarches d'accompagnement réalisées, la priorité a été donnée à la scolarisation des enfants et à la médiation scolaire.

#### Les sites sur lesquels les habitant.es ont bénéficié d'un accompagnement renforcé sont :

Ivry sur seine, Orly, Champigny sur Marne, La queue en Brie, Anthony, Fontenay sous bois, Nogent sur Marne, Kremlin Bicêtre, Bonneuil sur Marne, Thiais, Arcueil, Vitry sur seine, Créteil, Villejuif, Chennevières sur Marne, Saint Maur des Fossés et Fresnes.

### PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS

Dans le cadre de l'accompagnement global vers l'insertion socio-professionnelle de personnes migrantes intra-européennes ou bénéficiaires de la protection internationale vivant en situation de mal-logement, l'antenne 94 est porteuse de différents programmes et projets.

#### Pilotage social du projet "Sortie Inclusive du Bidonville par l'Emploi et le Logement"

Le dispositif SIBEL vise à proposer aux personnes ressortissantes intra-communautaires vivant en bidonville ou issues de ces lieux de vie - avec une attention particulière portée sur la participation des femmes - un parcours de formation et d'accès à l'emploi et au logement, couplé d'un accompagnement individuel renforcé. SIBEL est porté par la DIHAL, la DGEFP et la DIPLP, en partenariat notamment avec France Travail et Action logement. L'ingénierie de projet a été pensée avec SocialCOBizz.

ACINA est pilote social de SIBEL sur deux départements franciliens, dont le Val-de-Marne. Le rôle de pilote social consiste à contribuer à la mise en conformité des dossiers, à assurer l'accompagnement socio-professionnel individualisé et adapté des stagiaires - afin de les appuyer à lever les freins rencontrés dans leur accès aux droits et au marché du travail -, à animer le réseau de partenaires (centres de formation, associations prescriptrices, SIAE, acteurs institutionnels, etc.) autour du programme (notamment en organisant plusieurs informations collectives pour favoriser le sourcing des stagiaires et des comités de pilotage), et remonter les informations sur le suivi du programme.

ACINA, en parallèle de ce rôle, a été le principal orienteur des personnes vers le dispositif sur le Val-de-Marne avec également Alteralia et Emmaüs.

## Première session du projet SIBEL en 2021-2022

Une première session du projet SIBEL a eu lieu au cours de l'année 2022. Des constats sur les difficultés rencontrées lors de cette session (délais trop longs pour les demandes d'ouverture de droits impliquant un traitement tardif des demandes de mise en paiement, besoin de prise en charge des solutions mobilités le plus en amont possible, expulsion des lieux de vie des personnes en cours de formation sans mise à l'abri, nécessité de diversifier les activités proposées et d'adapter le contenu pédagogique, etc.) ont été tirés par les pilotes sociaux de SIBEL, SocialCOBizz et la DIHAL pour diminuer le décrochage et adapter le parcours au besoin des premier.es concerné.es et au besoin actuel du marché du travail. La deuxième version de SIBEL a ainsi vu le jour fin 2022.

## Nouvelle session du projet SIBEL en 2022-2023

Cette nouvelle session de SIBEL a consisté en une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective - POEC avec le groupe HMarket. Dans le Val de Marne, pour cette session, 8 personnes, dont 3 femmes, sont entrées en formation, après avoir suivi une préparation (évaluation sociale, sensibilisation individuelle aux savoir-être et attendus en formation et en emploi, atelier collectif de sensibilisation et d'information sur la mobilité avec Wimoov et mise en situation en entreprise d'une demi-journée). Les ateliers d'ACINA ont porté sur les droits et obligations du monde du travail, la gestion de budget (avec une sensibilisation et mise en situation avec l'association CRESUS), l'accès et le maintien dans le logement, l'utilisation du mobile pour les déplacements, l'estime de soi professionnelle (atelier socio-coiffure et brainstorming sur "l'ensemble des représentations dont l'individu dispose à propos du monde et de lui-même").

Le projet a fait l'objet d'une évaluation mi-2023. Des problématiques d'assiduité ont été relevées, liées notamment aux responsabilités familiales limitant la participation de certains stagiaires et aux difficultés de mobilité (proposition d'emploi trop éloignée du lieu de vie et de scolarisation des enfants par exemple). Les formateurs ont néanmoins souligné la motivation et la bonne dynamique collective du groupe. 1 personne a obtenu un CDI, 1 a été orientée vers le PLIE, 1 vers l'OPCO, 2 ont obtenu un CDDI et 3 sont suivies par Pôle emploi. L'accompagnement dans les démarches sociales a notamment permis l'accès à l'hébergement (CHRS et hôtel social) de certains stagiaires qui s'étaient retrouvés en situation d'errance durant la formation. 9 enfants ont bénéficié d'un appui à la scolarisation et à l'accès aux loisirs.

## Projet en partenariat avec le PLIE (Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi)

L'antenne du Val-de-Marne est partenaire et opératrice du PLIE sur 4 communes du Grand Paris Sud Est Avenir : Créteil, Alfortville, Limeil-Brevannes et Bonneuil. Dans le cadre de l'accompagnement global individualisé des ménages en situation de mal-logement et résidant sur des squats et bidonvilles sur ces communes, ainsi qu'à travers des activités mensuelles de l'antenne (ateliers collectifs, projets transversaux, etc.), l'équipe identifie et oriente les personnes intéressées et en recherche d'emploi vers le programme du PLIE. Ce programme a pour objectif la réalisation d'un accompagnement individualisé et adapté aux personnes volontaires sur la base de leurs compétences et intérêts, vers l'accès à la formation et au marché du travail, par un référent du dispositif PLIE, en lien avec ses partenaires.

Au premier semestre 2023, ACINA Val-de-Marne a pu identifier 5 personnes et en orienter 3.

## Permanences d'accueil

Afin d'accompagner un plus grand nombre de personnes qui ne peuvent être suivies de manière renforcée en raison des moyens humains limités de l'équipe, et de donner l'opportunité à de nouvelles personnes d'être appuyées dans leurs démarches ponctuelles ou la gestion de problématiques urgentes, les permanences hebdomadaires mises en place au sein des locaux de l'antenne à Vitry-sur-Seine se sont poursuivies les lundis après-midi tout au long de l'année 2023 .

## Projet femmes

Le projet Femmes s'est déroulé sur l'antenne 94 à travers la combinaison de diverses activités collectives dédiées aux femmes accompagnées et d'un accompagnement individualisé vers l'insertion socio-professionnelle.

Afin de travailler la confiance et l'estime de soi, deux ateliers socio-esthétiques ont été organisés dans les locaux de l'antenne. Un atelier photo-langage a aussi été mené, permettant d'aborder la question du genre, des rôles et des relations femmes-hommes. Enfin, pour développer des espaces d'échange et de partage d'expériences, trois ateliers "cuisine et repas partagés" avec les femmes ont été mis en place avec succès.

## Convention avec le Conseil départemental du Val-de-Marne

Dans le cadre de sa convention avec le Conseil départemental du Val-de-Marne, chaque année, l'antenne ACINA 94 met en place un accompagnement global d'insertion auprès de 15 personnes bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Cette convention comprend également une formation juridique dispensée par ACINA à des acteurs de l'insertion professionnelle du 94. Cette formation s'articule autour de deux modules. Le premier a eu lieu en avril 2023 dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) d'Alfortville. Le second module est prévu pour avril 2024.

## EN QUELQUES CHIFFRES



Autres démarches socio-administratives réalisées :

- 58 ménages suivis en accompagnement global, ce qui représente 189 personnes
- 86 ménages accompagnés en permanence, ce qui représente environ 178 personnes
- 32 demandes d'accès au logement (DLS, DALO, DAHO)
- 42 domiciliations effectuées ou renouvelées
- 37 personnes inscrites à France Travail
- 230 démarches SIAO

# Partenaires opérationnels principaux



## Parcours de personnes accompagnées

Monsieur et Madame C. sont de nationalité roumaine. Ils sont respectivement arrivés en France en 2007 et 2008 et vivent en concubinage depuis 2018. Ils vivent depuis 2019 dans un bidonville à Villejuif avec leurs trois enfants âgés de 8, 4 et 2 ans. Dès le début de l'accompagnement par ACINA en juillet 2019, la famille exprime son souhait de trouver un hébergement adapté à ses besoins. L'accompagnement est très vite interrompu à la suite de l'expulsion du lieu de vie de la famille. Celui-ci a pu reprendre en septembre 2023. Concernant l'insertion professionnelle, Monsieur C. travaille toute l'année 2023 en CDD. Madame C. a plusieurs expériences professionnelles dans son parcours d'insertion jusqu'en 2020. Elle est ensuite accompagnée par ACINA dans sa recherche d'emploi et de formation. En 2021, elle réalise une formation de français à visée professionnelle d'une durée de 6 mois, mais, en raison de la garde de ses enfants, elle rencontre des difficultés à trouver un emploi. En ce qui concerne l'accès aux droits, Monsieur et Madame C. ont tous deux des droits ouverts à la sécurité sociale, ainsi que leurs enfants. La famille fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir un hébergement ou un logement. Actuellement, la famille n'a pas reçu d'avis d'expulsion sur le bidonville où elle vit avec une cinquantaine de personnes. Cependant, les habitants ont entendu dire que ce serait probablement bientôt le cas, la mairie ayant des projets de construction sur le site.

La situation d'instabilité de l'habitat met à mal le parcours d'insertion de la famille. ACINA œuvre pour les accompagner sur tous les plans de leur quotidien. Madame C. participe à plusieurs reprises à des ateliers du projet Femmes : socio-esthétique, cuisine, etc. Cela lui permet de créer du lien avec d'autres femmes ayant des problématiques similaires et d'améliorer son expression orale. De plus, elle et ses enfants participent à la journée de Noël du 13 décembre organisée par ACINA à Paris. Cette journée permet un accès aux loisirs pour les enfants, de vivre un moment de détente en famille et de renforcer le lien de confiance avec l'association. Monsieur et Madame C. souhaitent se stabiliser en France et assurer la sécurité physique et morale de leurs enfants. L'accès à un hébergement ou logement permettrait aussi de maintenir Monsieur et Madame C. dans leurs (futurs) emplois respectifs et pérenniserait la scolarité de leurs enfants. L'association ACINA reste en veille sur le suivi des démarches DAHO et DALO qui ont été engagées, ainsi que sur les futures réponses à leur demande d'insertion et demande de logement. La recherche d'un emploi pérenne, à la fois pour Monsieur et Madame C., pourrait garantir leur stabilisation dans un logement. Pour Madame C., la recherche d'emploi doit aussi se lier avec la recherche de modes de garde pour son enfant en bas âge, avant qu'il ne soit scolarisé.

# VISION TERRITORIALE

## ANTENNE VAL-D'OISE



Les modalités d'intervention de l'équipe auprès des habitant.es des bidonvilles et squats du Val d'Oise sont les suivantes :

*Aller-vers* : visites et actions de sensibilisation directement sur les lieux de vie des personnes.

Nous continuons la mise en place de permanences plusieurs jours par semaine grâce à des locaux mis à disposition par la ville de Cergy (maison de quartier des Touleuses et salle au sein de la mairie), ainsi que dans les locaux de l'association à Goussainville.

*Accompagnement individualisé et en collectif* : entretiens individuels et ateliers, informations et sorties collectives. Activités d'accès aux loisirs et à la culture afin, notamment, de renforcer les liens de confiance.

## PRINCIPAUX TERRITOIRES D'INTERVENTION

### Cergy Bord de L'eau

L'action territoriale de résorption durable des deux sites situés sur les bords de l'Oise à Cergy a pour objectif de permettre l'accès au logement ou à l'hébergement stabilisé dès 48 habitant.es. Pilotée par la DDETS 95, en lien étroit avec la ville de Cergy et la communauté d'agglomérations de Cergy-Pontoise.

En parallèle de l'ouverture et du maintien des droits sociaux réalisés en partenariat étroit avec le CCAS de la mairie, l'accent est mis sur l'insertion professionnelle et l'entrée en logement. A ce jour un couple a déjà bénéficié d'une entrée en hébergement et un autre ménage a récemment reçu une proposition de logement. Ils ont pu signer le bail et entrer dans le logement.

Un travail de médiation scolaire est mené par l'association Ecole et Famille, partenaire essentiel d'ACINA sur le département.

### Saint Ouen L'aumône - La Patelle

ACINA intervient depuis l'été 2022 sur les 2 sites dits de La Patelle sur la commune Saint Ouen l'aumône, à la demande de la DDETS 95 et en partenariat avec la ville. Un travail d'*aller-vers* est en cours afin de mobiliser et de sensibiliser les habitant.es à l'accompagnement : fin 2023, 19 ménages (88 personnes) sont suivies par l'antenne. Un travail de coordination est réalisé avec les autres associations présentes : Ecole et Famille, l'ADVOG, la Croix-Rouge française, etc. Depuis le début de l'action sur le site les premiers résultats sont positifs et favorisent l'accès aux droits effectif des habitants.

## PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS

Il existe des démarches liées à l'insécurité physique et psychique des enfants ou aux violences relatives à l'enfance. Celles-ci consistent en actions de sensibilisation, prises de contacts avec les partenaires de la protection de l'enfance (ASE, CRIP, PMI), et démarches administratives liées à la rédaction de notes sociales et d'informations préoccupantes. Les autres démarches d'insertion socio-professionnelles sont également effectuées, dans l'optique d'évaluer l'adhésion des familles à ce parcours d'insertion permettant l'amélioration de leurs conditions de vie et, par conséquent, le respect des droits fondamentaux de leurs enfants (santé, sécurité, éducation, etc.)

### Les Maraudes Mixtes

Le dispositif, lancé en 2020, a pour objectif d'aller à la rencontre d'enfants et de leurs familles vivant en situation de rue, en squat ou bidonville, afin de déclencher des entrées en parcours d'accompagnement. L'enjeu est de prévenir, repérer et mettre fin aux situations attentatoires aux droits de l'enfant, à travers la construction d'un réel projet de sortie de la rue pour l'ensemble de la famille. Ce travail est assuré par un binôme de travailleuses sociales ACINA/Croix-Rouge française et par l'ADVOG effectué en partenariat étroit avec plusieurs acteurs du territoire (Conseil départemental, PMI, DDETS 95, ASE, SSD, etc.).

En 2023, ACINA a continué la poursuite du projet Maraude Mixte dans le Val d'Oise avec une approche centrée sur l'enfant. Les équipes de maraudeuses vont au devant des personnes très éloignées du droit commun et de la société en général, à travers la pratique de l'*aller-vers* et la mobilisation des acteurs compétents. Elles œuvrent à déconstruire les représentations et craintes des personnes vis-à-vis de la société.

Ce projet a renforcé le partenariat avec les pouvoirs publics, les acteurs du droit commun et les membres de la société civile notamment avec les SSD (co-accompagnements).

Résultats 2023 : >2000 contacts auprès de personnes en situation de rue dont plus de la moitié concerne des mineur.e.s, 746 actions engagées dont 130 pour la scolarisation et 86 pour l'hébergement.

### Le programme réfugié.es

L'antenne ACINA 95 a continué son action d'accompagnement socio-professionnel auprès du public bénéficiaire de la protection internationale. L'accompagnement a été ouvert aux personnes qui se sont présentées sans orientation pour leur permettre de bénéficier du suivi de l'association. Un programme d'ateliers socio-linguistiques (ASL) a également été mis en place.

## EN QUELQUES CHIFFRES

**71 ménages  
accompagnés**

**84 démarches  
d'accès à un  
logement ou à  
un hébergement**

**62 droits  
santé ouverts**

**22 demandes de  
logement social**

**34 sorties  
emploi ou  
accès à des  
formations**

**66 enfants  
scolarisés dont  
9 par ACINA**

### Autres démarches socio-administratives réalisées :

12 DALO, 7 DAHO, 4 priorisations au titre du PDALHPD

38 demandes SIAO et renouvellement

45 démarches d'accès aux droits CAF

85 démarches d'accès à la santé (Protection Universelle Maladie (PUMa), Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ou auprès d'une maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et 47 demandes d'AME.

# Partenaires opérationnels principaux



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Val-d'Oise



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)



## Parcours de personnes accompagnées

La famille D. a été rencontrée en situation de mendicité avec leur fils R alors âgé de 5 ans, en janvier 2022, dans le cadre du projet Maraudes Mixtes. Leurs lieux de vie étaient alternés entre prise en charge en hôtel par le 115 et vie à la rue, dans tout le département du Val d'Oise. L'ensemble des droits sociaux du couple a été ouvert, et Monsieur D est entré en emploi en juin 2022 et a obtenu un CDI en septembre 2022 dans le secteur de l'hôtellerie. La famille était hébergée et domiciliée dans le département du Val d'Oise, mais Monsieur ayant un emploi dans le département de l'Oise, la travailleuse sociale ACINA et le ménage ont fait le choix de maximiser les chances de la famille en effectuant les démarches liées à l'hébergement et au logement dans les deux départements. La situation de la famille au regard du logement a évolué depuis octobre 2023. De par la stabilité de l'emploi de Monsieur, des ressources régulières depuis plus de 18 mois de manière ininterrompue, de la multitude des démarches d'insertion vers le logement effectuées et de la capacité du ménage à se saisir de ces démarches, la famille s'est vue proposer trois logements sociaux par le département de l'Oise en fin 2023. Le couple a accepté l'une de ces propositions sur la commune de Gouvieux et a intégré le logement en décembre 2023. Le 27 décembre 2023, les intervenant.es sociales.aux auprès de la famille ont effectué une visite à domicile du ménage, afin de répondre aux interrogations du couple concernant leur entrée en logement, leur aménagement et les démarches administratives en découlant.

Ils ont constaté que de nombreuses démarches avaient été faites en totale autonomie par la famille. La famille D. est aujourd'hui bien installée dans son appartement T3, une grande importance est accordée à l'aménagement de leur nouvel espace de vie et ils se disent « *ravis d'avoir enfin leur chez soi* ». L'ensemble des commodités nécessaires à la vie quotidienne de la famille est à proximité de leur logement et l'emploi de Monsieur D est à 5 minutes en transports. Quant à Madame, elle a également fait part de son souhait de trouver un emploi dans les environs de la commune, une fois l'installation dans leur appartement finalisée. Un élément essentiel pour une avancée « efficace » du parcours d'insertion socio-professionnelle est la capacité des personnes à se saisir des démarches, mais aussi leur niveau linguistique. Dans le cas de la famille D, leur mobilisation intense dans leur parcours d'insertion leur a permis de progresser en français et de pallier ces difficultés. On constate aussi que malgré toutes les démarches relatives à l'hébergement et au logement faites dans le Val d'Oise, et ce, en amont de celles effectuées dans l'Oise, aucune proposition n'a été faite au couple. Cela démontre la saturation des hébergements et des logements vacants dans certains départements d'Île-de-France. En effet, moins de deux mois après que le ménage ait été reconnu prioritaire DALO, trois logements sociaux leur ont été proposés dans l'Oise. Toutefois, à l'inverse, le nombre de dispositifs favorisant l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de grande précarité est plus important en Ile de France qu'en périphérie, malgré le peu de structures d'hébergement et de logements disponibles.

# PERSPECTIVES 2024 ET AU-DELÀ...

Voici les principales pistes de travail pour 2024 :

- **Lancement d'un programme sur les discriminations** : L'antitsiganisme est une forme de racisme qui perdure, notamment en France, les Roms faisant l'objet de l'indice de tolérance le plus faible parmi toutes les minorités : 42 en 2023, loin derrière celui des personnes noires, maghrébines ou juives (égal ou supérieur à 70). Les équipes d'ACINA le constatent au quotidien. L'association a donc décidé de lancer, avec le soutien de la Fondation de France, un projet ciblant spécifiquement les discriminations. Ce projet s'articulera autour de trois actions : l'accès équitable aux droits pour toutes et tous, la mobilisation juridique et la sensibilisation/formation d'acteurs extérieurs, dans une démarche de renforcement du pouvoir d'agir.
- **Lancement du programme Skola** : en France métropolitaine, seul un enfant vivant en bidonville sur deux est scolarisé. Ce facteur concourt à renforcer le phénomène de reproduction de la pauvreté à travers les générations. Dans la volonté de développer son impact, ACINA a décidé de structurer ses actions sur ce sujet en les articulant dans un nouveau programme, appelé Skola, qui regroupe : la sensibilisation des familles, la levée des freins (coût, matériel, mobilité etc.), l'inscription scolaire + la lutte contre les refus d'inscription de la part des mairies, et le travail sur le maintien à l'école (dialogue parents-école, absentéisme, problématiques de harcèlement).
- **Développement des activités de médiation santé** : ACINA travaille aujourd'hui sur l'ouverture des droits de santé et la prévention du saturnisme. En 2024, nous souhaiterions renforcer notre action sur l'accès à la prévention et aux soins de santé des personnes vivant en bidonville et squat : repérer et remobiliser les personnes éloignées du soin, orienter et accompagner les personnes vers les structures de santé, organiser des ateliers de prévention et proposer des prises en charge psychologiques.
- **Nouveautés territoriales** :
  - Développement du partenariat avec la Ville de Paris et la DRIHL 75 pour une plus grande implication d'ACINA sur les bidonvilles parisiens. En mai 2024, on recense 12 bidonvilles à Paris.
  - Montée en puissance de l'accompagnement de personnes réfugiées dans notre antenne de l'Essonne, en plus du travail avec les familles vivant en bidonvilles.
  - Réflexion sur un possible lancement du programme KAMI (insertion des femmes en parcours de sortie de prostitution) en Essonne.

2024 sera aussi l'année de l'élaboration du prochain plan stratégique d'Acina, dans le cadre d'une réflexion stratégique collaborative, impliquant personnes accompagnées, salariés et partenaires.

# PARTENAIRES FINANCIERS



Créée le 11 janvier 2014, ACINA est une association de loi 1901. Reconnue d'intérêt général en janvier 2015, elle a reçu, le 3 février 2016, l'agrément d'ingénierie sociale, technique et financière délivré par la Préfecture de Région Ile-de-France, renouvelé en 2021.

Depuis sa création, ACINA compte sur le soutien de partenaires financiers qui lui permet de mener à bien la mission qu'elle s'est fixée. ACINA remercie chaleureusement les bailleurs publics, les fondations privées, le Fonds Social Européen ainsi que ses donateurs pour leur précieux soutien en 2023.

# ACINA VOUS REMERCIE ! À L'ANNÉE PROCHAINE



© Photographes : Rose Lecat, Welane, Angèle Sireix, Lea Schneider

© Conception : Juliette Goerlinger, Emma Ulveling

ACCUEIL,  
COOPÉRATION,  
INSERTION POUR  
LES NOUVEAUX  
ARRIVANTS



71 RUE DE GRENELLE, 75007 PARIS

01 43 25 75 35

ACINAfrance@gmail.com